60¢

LIBERTÉ

Volume 76 n° 34 Saint-Boniface, du 17 au 23 novembre 1989

La rue Marion reprend des couleurs

Après la crise qui a frappé tous les petits commerces dans les années 70, la rue Marion pourrait bien devenir la grande artère commerciale de Saint-Boniface. La section spéciale s'étend de la **page 13** à la **page 16**.

Agriculteurs, à vos ordinateurs !

Un nouveau document publié par le ministère de l'Agriculture sonne le glas des aides faciles, la concurrence impose une rapide modernisation des productions et des mentalités agricoles.
Lire page 8.

Le français, langue des affaires

Les gens d'affaires de Saint-Boniface auront bientôt leur chambre de commerce francophone.
Lire page 3.

Dire la sculpture

Le sculpteur Marcel Gosselin est l'artiste résidant du Musée des Beaux-Arts de Winnipeg pour cette saison.
Lire page 9.

Citation de la semaine

«Dans ces années-là, on prévoyait le temps raisonnablement un jour à l'avance.»

Depuis que Gordon McKay est devenu météorologue en 1943, cette science, bien qu'imparfaite, a fait beaucoup de progrès. Dès les années 50, prévoir trois jours à l'avance devenait raisonnable. **Lire page 17.**

À Berlin on détruit, à Saint-Boniface on construit



De nombreux anciens du Collège universitaire et les principaux décideurs de la communauté ont participé à la levée du premier mur de la maison Alexandre-Taché le 10 novembre dernier sous la conduite du juge en chef de la Cour d'appel, Alfred Monnin.

Avec la construction de cette maison, le CUSB se lance dans le bâtiment en espérant récolter de l'argent pour constituer un fonds de dotation. La campagne de levée de fonds du Collège s'étendra jusqu'en 1992, objectif : 1,5 million de $.



photo: Philippe Descamps

Impôts fonciers manitobains: un nouveau système d'évaluation

«La nouvelle loi sur l'évaluation foncière va amener le Manitoba au 21e siècle». Voilà comment la province résume son projet de loi pour réformer les impôts fonciers.

Le changement le plus important: les impôts fonciers seront payés d'après la valeur marchande de la propriété. Le projet de Loi sur l'évaluation municipale prend la valeur marchande de 1985 comme point de départ.

En plus, des standards provinciaux seront appliqués et la valeur des propriétés sera réévaluée plus souvent. Précision du ministre du Développement rural, Jack Penner: «Plus de 80% des propriétaires seront bénéficiaires ou connaîtront des ajustements marginaux».

Le projet de loi prévoit aussi, entre autres:

• l'élimination de la taxe provinciale scolaire sur les terres agricoles et la fin d'exemptions fiscales pour les résidences des agriculteurs.

• une exemption de 10 acres pour les écoles et les hôpitaux et une exemption pour les garderies à but non lucratif.

• une exemption pour les bâtisses de fermes abandonnées de plus de 60 ans. *(Seule manière d'éviter leur démolition).*

• l'élimination d'exemptions pour les résidences d'écoles privées ou publiques et les «bible colleges».

B.B.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de 1984-1985-1986-1987-1988

APF Association de la presse francophone

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

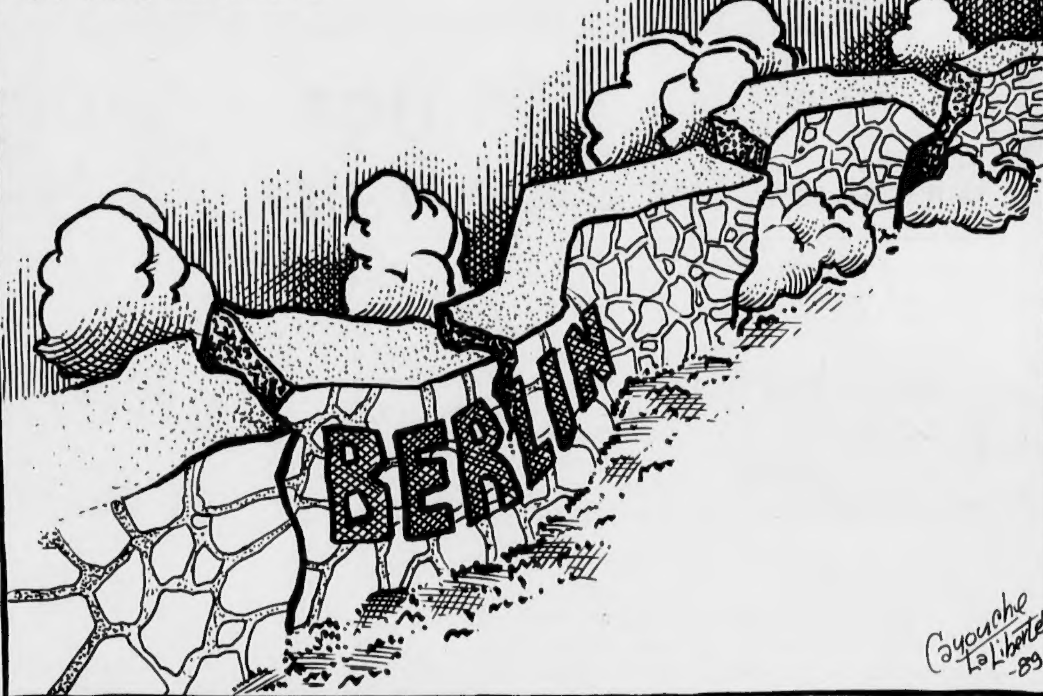
Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

Au Manitoba

10 000 Manitobains perdus

Si le Manitoba s'en tire assez bien côté chômage, c'est parce que la population a diminué de 10 000 personnes en 1988, affirme l'opposition. L'an dernier, 39 000 ont quitté la province, 29 900 ont déménagé au Manitoba. (Le taux de chômage se situe à 7.2%. La moyenne nationale est à 6.7%; l'Ontario est à 4.5%).

Réaction de Gary Filmon: l'économie redémarrera l'année prochaine, suite à des mesures comme la diminution de la taxe salariale imposée par les néo-démocrates. Le Conference Board prévoit une croissance réelle de 5% de l'économie manitobaine en 1990.

Au Canada

Éducation: la priorité

A cause du désaccord sur Meech, deux dossiers clé de la récente conférence des premiers ministres sont restés dans l'ombre: l'environnement et l'éducation. Les 10 gouvernements provinciaux ont accepté la proposition d'Ottawa d'établir un groupe de travail national pour mettre en valeur les ressources humaines.

Brian Mulroney a rappelé que le Canada compte une faible proportion d'ingénieurs et de scientifiques et que l'industrie canadienne ne consacre qu'une faible partie de ses revenus à la formation des travailleurs. Autre inquiétude: 17% des étudiants du secondaire seraient analphabètes.

Sur l'environnement, notons que toutes les provinces ont accepté la décision du fédéral d'appliquer dès 1994 de nouvelles normes plus sévères pour les émissions des véhicules.

Éducation française: petite hausse

A l'extérieur du Québec, pour la première fois depuis 1970, le nombre d'élèves inscrits dans les programmes français est à la hausse. En 1988, il y avait 154 000 élèves, soit 2% (2 500) de plus qu'en 1987. (En 1970, 196 000 élèves fréquentaient des programmes français). Explication de la petite croissance: 1 000 élèves francophones de plus en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Immersion: en avant

La popularité de l'immersion se poursuit: 204 000 élèves en 1988, soit une augmentation de 10% (19 000 étudiants) par rapport à 1987. Le nombre d'écoles offrant des programmes d'immersion tourne maintenant autour des 1 500.

B.B.

Naissance d'une chambre de commerce francophone

Le français, langue des affaires à St-Boniface

Une centaine d'entrepreneurs et de commercants devraient participer le 24 novembre prochain à l'acte de naissance de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface. Une nouveauté qui marque une nouvelle étape dans l'émancipation des entrepreneurs francophones.

Une chambre de commerce, il y en a déjà une . «Au départ, elle était bien francophone ; puis elle a été bilingue, et maintenant, elle est anglaise. Depuis 4 ou 5 ans, elle est d'ailleurs très peu active», explique Régis Gosselin, d'Entreprise Saint-Boniface. (1)

Avec Raymond Lafond, Maurice Therrien, Gérald Labossière et Raymonde Gagné, Régis Gosselin fait partie du comité ad hoc préparant la création de la Chambre de commerce. L'idée avait été lancée lors des Etats généraux de 1987. Elle devrait se concrétiser le 24 novembre par l'adoption de statuts et l'élection d'un conseil d'administration.

Pour Régis Gosselin, le but essentiel de cette chambre est de : «regrouper les gens impliqués dans les affaires pour leur donner l'occasion de parler affaires en français et de développer un réseau pour l'entraide et l'information.»

Un réveil

La Chambre de commerce permettra de promouvoir le développement de Saint-Boniface et de la communauté francophone. Et surtout, précise Régis Gosselin : «d'agir comme porte-parole économique de la communauté et face au gouvernement. C'est un outil de promotion pour nos entreprises et aussi un espace pour développer la formation professionnelle.»

La naissance de la Chambre de commerce de Saint-Boniface correspond à un réveil du milieu des affaires francophones. Plusieurs initiatives sont menées de front.



Archives La Liberté

Pour Régis Gosselin, la Chambre de commerce devrait vivre en autofinancement. Mais, pour parvenir a une réelle émancipation des entrepreneurs franco-manitobains par la formation, il faudrait selon lui que l'entente Canada-Manitoba-communauté englobe la question des affaires.

Ainsi, une pétition permettant la création d'une zone d'amélioration commerciale est en passe de réunir le nombre de signatures nécessaires. La Banque fédérale de développement met en place dans le même temps une initiative locale pour les entreprises devant permettre une formation aux affaires pour les francophones de Saint-Boniface et du Sud-Est. En outre, la création d'un conseil de développement économique est dans l'air.

Pour Régis Gosselin il est temps que cela bouge, même si «faire de l'argent», c'est encore mal vu chez de nombreux Canadiens français : «Les emplois sont dans l'enseignement ou la fonction publique, très peu de jeunes font des études de commerce et de direction. Pourtant, les choses peuvent changer : le Québec produit aujourd'hui le plus de diplômés en affaires du Canada. On n'a pas encore connu cette évolution au Manitoba.»

Pour que la «révolution tranquille» des affaires touche le Manitoba francophone, il faudrait selon Régis Gosselin multiplier les possibilités de formations commerciales et les voyages d'étude dans l'Est pour les jeunes. L'un des meilleurs moyens de promouvoir cette émancipation pourrait être le tutorat : une entreprise dirigée par des francos pourrait soutenir un jeune franco qui veut se lancer dans les affaires.

Ph.D.

(1) Entreprise Saint-Boniface est une organisation qui dispose d'argent du fédéral pour investir dans des petites entreprises.

Meech, le Sénat et l'économie

La récente conférence des premiers ministres, consacrée sur papier à l'économie, a été bien entendu dominée par les dissensions entourant l'Accord du lac Meech. Normal: un gros point d'interrogation constitutionnel ne donne pas le goût de faire sauter des barrières douanières interprovinciales.

Et pourtant, trop d'échanges interprovinciaux sont maintenant parfaitement anachroniques, voire anticanadiens. On le sait, avec l'accord de libre-échange, il devient parfois plus facile de faire des affaires avec les États-Unis qu'avec la province voisine!

Sans aucun doute, les premiers ministres provinciaux ont parfaitement conscience de l'absurdité de cette situation. Mais le climat politico-constitutionnel n'est certainement pas de nature à les inciter à éliminer toutes leurs barrières tarifaires protectionnistes.

Après tout, des concessions POLITIQUES pour faciliter les échanges économiques entre les provinces se font plus aisément (logiquement?) quand toutes les provinces, sinon partagent totalement, du moins s'entendent sur le type de fédéralisme pour le Canada.

Donc, sans faire de jeu de mot trop facile, il faut redire que le pays ne peut pas faire l'économie d'un débat de fond sur son avenir. C'est un lieu commun, mais on ne se lassera pas de le répéter: les défis économiques à relever pour que le Canada garde son statut de puissance économique moyenne sont tels que les chamaillages constitutionnels doivent être résolus au plus vite.

D'une part pour permettre la mise en place de stratégies de développements nationales et d'autre part pour que les entreprises canadiennes sachent enfin quelles sont les règles du jeu. C'est bien connu: quand les situations politiques fluctuent entre l'incertain et l'instable, les gens d'affaires s'énervent.

ÉDITORIAL

Et justement, forts de leurs nouvelles compétences en management, les entrepreneurs québécois, de plus en plus sûrs d'eux-mêmes, leur nationalisme à fleur de peau, commencent à élever la voix comme jamais. En effet, les gens d'affaires québécois s'étaient tenus à l'écart du référendum de 1980, mais cette fois, ils ont l'intention de mettre le paquet en faveur de Meech.

Quand le constitutionnel s'enrhume, l'économique éternue et les politiciens sont bien obligés de se moucher. En l'occurrence, cela veut dire faire des compromis POLITIQUES. Il semble (on n'est jamais trop prudent...) que la survie de l'accord du lac Meech pourrait passer par une réforme du Sénat. Compromis qui paraît séduire certaines «petites» provinces, mais qui a de quoi inquiéter franchement tous les fédéralistes, tendances trudeauistes et mulroniennes confondues, surtout s'il s'agit d'un Sénat élu, qui aurait la même légitimité populaire que la Chambre des communes.

En fait, les implications d'une réforme du Sénat pourraient avoir des répercussions bien plus profondes sur la nature du fédéralisme canadien que l'obtention d'un statut de société distincte pour le Québec ou de pouvoirs législatifs spéciaux pour une province. Surtout si le Sénat élu dispose de pouvoirs substantiels. Une réforme du Sénat à la hâte, ça serait bien la meilleure raison pour torpiller Meech!

A six mois de l'expiration du délai de ratification de l'accord du lac Meech, l'imbroglio constitutionnel semble donc plus inextricable que jamais. Mauvaise nouvelle pour les tenants d'une économie pan-canadienne.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Contre un magasin pornographique

M. le rédacteur,

Nous avons pris connaissance de l'ouverture du commerce «XXX Videos & Mags for Adults only» au 208, rue Marion à Saint-Boniface et nous nous y opposons catégoriquement.

Il est important que les femmes aient une perception positive d'elles-mêmes afin de se réaliser et d'atteindre l'égalité sociale, juridique et économique à laquelle elles ont droit. Toutefois, la perception de la femme dans les vidéos disponibles dans ce commerce est celle de la femme comme objet de consommation sexuelle.

La pornographie encourage les actes de violence et d'exploitation à l'endroit des femmes, car c'est la femme qui est principalement victime de la pornographie. Toute représentation qui démontre une image avilissante ou dégradante de la femme doit être bannie.

En conséquence, Réseau poursuit les démarches nécessaires pour arrêter ce genre d'activité. L'ouverture de ce commerce concerne aussi toute notre communauté. Il faut y voir!

Pour nous appuyer dans nos démarches, il y a un coupon dans La Liberté de cette semaine. Vous pouvez le remplir et l'envoyer au bureau de Réseau. Par la suite, nous ferons parvenir ces coupons au ministre de la Justice à Ottawa.

Nous vous remercions de votre appui!

Gilberte Proteau
Présidente de Réseau
Saint-Boniface
le 14 novembre 1989

Meech: la voix des citoyens

M. le rédacteur,

Dernièrement, nous avons été témoins de divers commentaires en ce qui concerne l'Accord du lac Meech. J'aimerais mettre le point de mire sur la position du Québec vis-à-vis de cet Accord.

M. Robert Bourassa indique qu'il peut y avoir de grave conséquences si l'Accord est rejeté. Il cite la possibilité que les Québécois et les Québécoises se tournent vers le séparatisme si l'Accord n'est accepté. Je me demande comment M. Bourassa peut dire cela lorsque 69% des Québécois ne savent pas ce qu'est l'Accord du lac Meech. Le sondage CBC-Globe and Mail nous a révélé que les Canadiens et particulièrement les résidants du Québec, ont une grande ignorance de l'Accord. Pourquoi est-ce que les Québécois et les Québécoises vont se tourner vers le séparatisme en réaction au rejet du lac Meech s'ils ne savent pas ce que c'est?

Je suis un peu épuisé d'entendre les politiciens du Québec annoncer que le rejet de l'Accord sera la fin du Canada. Cela n'est pas vrai. Certes, certains ministres, tel que M. Lucien Bouchard, démissionneront. La perte de M. Bouchard ne serait certainement pas incalculable. Nous savons tous ce que les politiciens du Québec veulent, seulement l'opinion des Québécois et des Québécoises est absente. Qu'est-ce que le Gouvernement du Québec fait afin d'instruire les 69% de sa population qui ne connaissent rien au sujet de Meech?

Il est vrai que le Québec n'est pas la seule province qui tente de garder sa population dans l'ignorance au sujet de Meech. Nous avons seulement à regarder le Premier ministre de l'Alberta. Lorsque M. Don Getty a présenté l'Accord à la législature, il a déclaré que des audiences publiques n'étaient pas nécessaires car les Albertains avaient de plus grandes préoccupations. En effet, M. Getty ne voulait pas faire face aux citoyens de sa province.

Il est grand temps que nos politiciens arrêtent de nous traiter comme des pauvres imbéciles. L'action du Gouvernement du Manitoba et du Nouveau-Brunswick en tenant des audiences publiques devraient être félicitée. C'est à nous de monter la voix et de nous assurer que nous sommes écoutés.

Richard Alarie
Saint-Boniface
le 8 novembre 1989

Le Centre d'information de la SFM est ouvert

Tout sur la francophonie manitobaine au 233-ALLO

Comment «bénéficier au maximum des ressources francophones de votre milieu»? En vous adressant au tout nouveau Centre d'information mis sur pied par la Société franco-manitobaine.

La responsable du Centre, Simone Neveux, précise tout de suite, avec un large sourire qui trahit une serviabilité sans faille: «Que les gens se sentent libres d'appeler sur n'importe quel sujet. On va trouver les informations ou on va les référer aux bonnes personnes».(1)

Exemples? «Plusieurs ont déjà appelé pour connaître les noms des médecins francophones en ville. Il s'agit de personnes d'en dehors, qui ne connaissent pas bien le milieu».

Pour ces francophones qui viennent s'installer au Manitoba, le Centre d'information de la SFM sert véritablement de centre d'accueil. Un rôle clé, estime Simone Neveux: «Il faut absolument qu'il y ait un point d'accueil à Saint-Boniface. Trop de gens ne savent pas qu'il existe un secteur francophone à Winnipeg».

Annuaire: succès garanti

Pour ces nouveaux arrivants, le Centre d'information a organisé une trousse, qui propose tout un paquet de documents touchant la vie française de la province. Une «trousse des nouveaux arrivants» qui a déjà fait ses preuves au Collège universitaire, et qu'il faudra maintenant faire connaître aux employeurs manitobains.

Simone Neveux a aussi assuré la publication de l'Annuaire 89-90 des services en français au Manitoba. Tiré à plusieurs milliers d'exemplaires, son succès est garanti, si l'on s'en tient aux réactions des participants à la récente assemblée annuelle de la SFM, qui se sont arrachés l'annuaire.



photo: Bernard Bocquel

Simone Neveux, responsable du Centre d'information, dans son bureau à la SFM, 383, boulevard Provencher. Trois projets clé: un calendrier des activités sur ordinateur, une trousse pour les nouveaux arrivants et un annuaire des services, dont «les gens vont se servir, parce que c'est du concret».

Enfin, la responsable du Centre d'information assure la mise à jour d'un calendrier d'activités informatisé. But de la manoeuvre: centraliser sur ordinateur les détails des dizaines de réunions des quelque 75 organisations franco-manitobaines pour éviter que tout le monde ne tienne sa réunion le même soir.

«Maintenant, c'est d'apprendre à s'en servir. Ce calendrier d'activités va permettre de créer des liens entre des organismes qui, parfois, travaillent seuls».

Simone Neveux a-t-elle l'impression de faire double emploi avec des agences gouvernementales chargées de donner des informations au grand public? «En aucun cas j'ai ce sentiment. Souvent les gens disent qu'ils se savent pas où s'adresser. Il s'agit de leur permettre de bénéficer au maximum des ressources du milieu francophone».

«En rêvant un peu, on peut peut-être même penser que le Centre d'information puisse être situé non pas à la SFM, mais à un endroit plus accessible, dans un avenir un peu plus éloigné».

Bernard BOCQUEL

(1) Signalez le 233-ALLO ou le 1-800-665-4443 (sans frais) si vous appelez de la campagne. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.

PROVINCE



Photo: Anne-Marie Brisette

Nouveau Départ a cinq ans

Depuis son lancement il y a 5 ans, le programme Nouveau Départ a aidé une centaine de Franco-Manitobaines d'âge moyen à se réinsérer dans le milieu professionnel.

Près de la moitié d'entre elles ont participé à une cérémonie organisée le 17 octobre au Collège universitaire de Saint-Boniface pour célébrer les 5 ans d'existence de ce programme originaire du Québec et adapté à la réalité franco-manitobaine par le CUSB.

Cette année, le programme, financé par Emploi et Immigration Canada, est suivi par 12 personnes. La remise des diplômes aura lieu le 7 décembre au CUSB. Les personnes qui souhaiteraient s'inscrire pour l'année prochaine sont invitées à se signaler dès maintenant en appelant Madeleine Boulet au 233-0210.

L.G.

Le chômage chez les jeunes bilingues

Le CCM étudie un projet d'aide à l'emploi

Le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) va mener une étude pendant deux mois afin de voir s'il serait possible et utile de mettre en place un projet d'aide à l'emploi pour des jeunes bilingues de 16 à 24 ans.

Si l'étude se révèle positive, le projet pourrait être mis en pratique dès le mois de janvier 1990. Il s'agirait de proposer aux jeunes intéressés une formation théorique (cours de dactylographie, de français, rédaction de curriculum vitae, etc), associée à des stages en entreprises ou dans des organismes, en ville et dans le rural.

La formation, d'un durée prévisible de six mois, concerneraient des jeunes bilingues âgés de 16 à 24 ans à la recherche d'un emploi. Le financement serait assumé par Emploi et Immigration Canada et une allocation serait versée aux stagiaires.

«Il ne s'agit pour l'instant que d'une étude», souligne Denis Rémillard, chargé du projet au CCM. «La première étape va consister à voir s'il y a suffisamment de jeunes intéressés».



photo: Laurent Gimenez

Denis Rémillard pense que 10 à 15 jeunes intéressés devraient suffir pour mettre en oeuvre le projet d'intégration professionnelle.

«Je les invite à me téléphoner au bureau (233-1560) ou chez moi (233-5618), si possible avant la fin du mois de novembre. On prendra rendez-vous pour une entrevue. Après avoir étudié les demandes et les besoins, on élaborera un plan qui sera présenté à Emploi et Immigration».

Denis Rémillard indique qu'à sa connaissance, «c'est la première fois qu'un projet semblable est proposé au CCM. Mais c'est tout à fait dans notre mandat qui consiste à favoriser le développement économique dans la communauté francophone».

Laurent GIMENEZ



SAINT-JEAN-BAPTISTE

Souper-gala le 18 novembre

Avec Vincent Dureault et Al Simmons à l'affiche, le succès est pratiquement garanti pour le traditionnel souper-gala de Saint-Jean-Baptiste.

La fête aura lieu cette année le samedi 18 novembre à la Salle centenaire du village. Elle débutera à 17h par un cocktail, suivi du souper à 18h. Enfin, une nouveauté: un cabaret de comédiens mettant en vedette Vincent Dureault et le fantaisiste Al Simmons.

Les profits recueillis serviront à alléger la dette de 24 000$ qui reste à acquitter après la construction du nouveau curling qui a ouvert ses portes voilà déjà un an (les travaux avaient coûté en tout 350 000$).

Donald Fillion, l'un des organisateurs du souper-gala, se dit persuadé que les 24 000$ seront remboursés d'ici la fin de l'anné. Pour ce faire, on compte organiser dans les semaines à venir plusieurs autres activités, notamment un bonspiel et des bingos.



Archives La Liberté

Vincent Dureault, coanimateur de la soirée

Le prix du billet d'entrée pour le souper-gala du 18 novembre est de 50$, boisson comprise (les convives recevront un reçu pour fins d'impôts d'une valeur de 25$). On peut se procurer les billets d'avance en appelant Donald Fillion au 746-2067. L'an passé, le souper-gala avait permis de recueillir plus de 5 500$.

L.G.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Un livre de recettes en préparation

Les Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes invitent tous les résidants du village ainsi que les anciens paroissiens à leur faire parvenir de 3 à 5 recettes pour la réalisation d'un livre de recettes à l'occasion du centenaire de Lourdes.

Desserts, viandes, légumes, soupes, potages, recettes pour régime, recettes traditionnelles de grand-mères, pains, brioches, muffins, recettes pour four à micro-ondes... Toutes les recettes sont bonnes à prendre pour ce livre qui sera publié fin 1990 ou début 1991 et dont la recette (au sens économique du terme) servira à financer les activités prévues pour le centenaire de 1991.

Les Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes, qui comptent une soixantaine de membres, effectueront elles-mêmes le tri parmi toutes les recettes qui leur parviendront.

Les recettes doivent être envoyées, de préférence avant le 10 décembre, à une des six personnes suivantes: Béatrice Chanel, Lilliane Charrière, Thérèse Charrière, Renée Delaquis, Cécile Grenier et Odile Badiou. Toutes sont résidantes de Notre-Dame-de-Lourdes.

L.G.

La Radio communautaire en suspend une autre année?

Avec une première diffusion expérimentale et une campagne active de prélèvement, le projet de radio communautaire a fait de grands pas au Manitoba au cours des derniers mois. Mais la concrétisation de ce travail pourrait être sérieusement retardée.

Le 15 septembre, les responsables de la radio ont envoyé au Conseil de la radio et télédiffusion du Canada une demande formelle d'audience. La procédure prenant en moyenne 2 à 3 mois, ils pensaient être convoqués pour les audiences publiques organisées à Winnipeg le 3 décembre. Or, l'ordre du jour de ces audiences est paru et la Radio communautaire CKXL ne figure pas sur la liste des radios entendues.

Émile Hacault, le président de CKXL, a demandé des précisions à la Fédération des jeunes Canadiens français qui soutient les projets de radio communautaire à Ottawa. Les 4 autres projets de radio francophone sont également bloqués selon les dernières nouvelles reçues par Émile Hacault.

Le prolongement de l'attente a une explication. En juillet dernier, le CRTC a décidé de mettre en attente toutes les demandes sur le réseau FM pour 1 an et demi, le temps de mettre à jour ses textes qui date d'une vingtaine d'années. Cette mise en attente ne devait pas concerner les projets de radio communautaire. Le contraire semble prévaloir pour le moment.

Pour Émile Hacault, au pire, CKXL pourrait perdre un an : «Ce que je crains le plus c'est qu'il faille tout recommencer. Cette année, nous avons fait un gros travail pour rassembler les fonds et obtenir des engagements publics. Mais les engagements des gouvernements fédéral et provincial ne sont valables que jusqu'à la fin mars. On se pose des questions.»

«Le processus est lent. Il faut le suivre.»

Malgré ce contretemps, Emile Hacault reste optimiste. La campagne de financement est bien avancée : «80% des engagements de financement». Il ne manque plus que la participation de la ville de Winnipeg (25 000$ ont été demandés) et des commerçants de la communauté. En outre, les contrats de location pour l'émetteur de La Salle ont été signés.

Les prochaines audiences ordinaires du CRTC auront lieu au printemps. Émile Hacault ne désespère pas d'un déblocage plus tôt. Il attend des précisions avant le 3 décembre. Même si l'attente se prolonge, la résignation prévaut : «Le processus est lent, mais il faut le suivre.»

Ph.D.



Archives La Liberté

Émile Hacault, le président de CKXL, a fait le point sur la situation de la Radio le 14 novembre lors de l'assemblée annuelle devant un vingtaine de membres sur les 1015 que compte CKXL.







PROVINCE

Déchets: moitié moins dans 10 ans

Objectif de la future loi manitobaine sur le recyclage: éliminer les déchets de moitié durant la prochaine décennie.

Comment? En assurant l'autofinancement des initiatives de recyclage des industries. Commentaire de Glen Cummings, le ministre de l'Environnement: «Les industries qui recycleront et réduiront les déchets seront recompensées, les autres fourniront les fonds pour des programmes de recyclage».

La nouvelle loi prévoit aussi des fonds pour aider à financer des projets de recherche, des programmes d'éducation du grand public axés sur le recyclage.

B.B.

SAINT-MALO

Marché le 25

Le marché Saint-Malo aura lieu à la salle paroissiale le 25 novembre, avec Noël en tête.

Il y aura moyen d'acheter des pâtisseries, des fleurs et de l'artisanat. Pour les détails: 347-5740.

Festival de poésie et d'art dramatique de La Montagne

Venez nombreux!
à l'Institut collégial
de Notre-Dame-de-Lourdes

- **le 21 novembre** (9h et 13h15)
- **les 22 et 23 novembre** (9h, 13h15 et 19h30).

Tél.: 248-2388 ou 248-2222.

Le fédéral à la recherche de partenaires dans la croissance

L'agriculture canadienne à un tournant

En publiant le document «Partenaires dans la croissance», le ministre fédéral de l'agriculture Don Mazankowski vient d'enclencher un vaste processus de changement pour l'agriculture du Canada.

Pour Don Mazankowski : «Le secteur agro-alimentaire canadien doit prendre des mesures immédiates pour assurer sa vitalité et sa prospérité futures.» Le document qu'il a présenté analyse les enjeux et propose des évolutions majeures qui seront discutées lors d'une conférence nationale sur la politique agro-alimentaire les 11 et 12 décembre à Ottawa (1).

Si l'agriculture canadienne est à un tournant, c'est à cause «du changement des goûts des consommateurs, de l'avancement de la technologie, de la globalisation des marchés et des préoccupations environnementales.» Le document fédéral propose d'en tenir compte au plus tôt pour garder à l'agriculture canadienne son rang dans le monde.

En résumé, le document propose quatre grands axes pour un renouveau de l'agriculture qui traduisent une message sous-jacent : agriculteurs prenez-vous par la main, modernisez vos exploitations et le gouvernement vous aidera. Derrière l'aspect anodin des formules employées et les autosatisfactions, on peut déceler une ferme volonté gouvernementale de «secouer le cocotier» d'une profession menacée d'apathie.


Archives La Liberté

Pour les éleveurs de cochons comme pour tous les exploitants agricoles, le libre-échange impose une modernisation.

1- Le premier axe de renouveau préconise une plus grande sensibilité aux marchés. Plus question de vouloir écouler ce que l'on produit. Les agriculteurs doivent plus systématiquement orienter leurs productions en fonction des besoins déterminés par des marchés de plus en plus ouverts.

Cette adaptation suppose une meilleure collaboration entre les chercheurs, les spécialistes, les industriels et les exploitants agricoles. L'ensemble de la production doit être orientée vers une plus forte valeur ajoutée (plus de transformations et de conditionnements sur-place au Canada).

2- Une plus grande autonomie du secteur agro-alimentaire doit être visée, ce qui suppose des changements dans les engagements de l'Etat (voir encadré). L'autonomie entraîne une modification de comportement pour les agriculteurs qui doivent rechercher des marchés assurant des revenus à long terme.

3- La politique agricole nationale fixe comme priorité l'attention portée à la diversité régionale. L'égalité des chances entre les secteurs de production et les régions. Chaque région sera encouragée à développer les productions les plus rentables dans son milieu. Une aide est envisagée pour la reconversion de certains exploitants.

4- L'environnement fait l'objet d'attention dans tous les discours politique. Il devrait également faire partie des préoccupations des partenaires agricoles. Une réglementation plus rigoureuse et la réduction, voire l'élimination, de certains modes de productions seront les outils de la conservation des sols et de l'eau, et de la recherche d'une meilleure qualité pour les aliments.

Philippe DESCAMPS

(1) Les personnes intéressées par la conférence peuvent obtenir un formulaire d'inscription au 1-800-267-5185.

Aux agriculteurs d'assurer leur propre réussite financière

En mettant l'accent sur l'autonomie, le gouvernement adresse un message discret aux agriculteurs : finie l'aide à n'importe quel prix.

Certes, le document rappelle qu'autonomie ne signifie pas retrait du soutien de l'Etat : «L'aide sans précédent accordée par le gouvernement fédéral ces dernières années témoigne de son engagement à soutenir le secteur lorsqu'il y a baisse soudaine des prix ou des rendements.»

Mais l'appui gouvernemental ne doit pas occulter les indications du marché : «L'aide fédérale massive des dernières années n'a pas résolu tous les problèmes du secteur agricole et pourrait même avoir faussé le marché.»

Au gouvernement de négocier avec les gouvernements étrangers l'ouverture de nouveaux marchés et de créer «un milieu stable et prévisible, propice à la production et à la commercialisation».

Aux agriculteurs d'assurer leur propre réussite, l'entreprise agricole familiale ayant besoin «d'une gestion financière et technique plus saine». A eux de «relever les défis de demain en améliorant le plus possible leurs compétences en gestion de la production et des finances».

Les exploitants agricoles doivent désormais être majeurs et vaccinés : «Il leur incombe de se tenir au courant des programmes offerts et d'en tirer parti.» Ainsi, ils doivent être prêts à s'adapter et à innover face à la libéralisation pour satisfaire toujours et davantage le consommateur roi.

Ph.D.



Don Mazankowski, ministre de l'agriculture : «Un processus d'évolution plutôt que de révolution.»

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Bibliothèque régionale: les responsables cherchent l'appui du rural

Des bénévoles frapperont aux portes des résidants de la municipalité rurale de Sainte-Anne durant les prochaines semaines.

But de la manoeuvre: recueillir les quelque 800 signatures nécessaires (8% des contribuables) pour convaincre la municipalité de contribuer financièrement à la création d'une bibliothèque régionale à Sainte-Anne-des-Chênes.

Le comité provisoire du projet de bibliothèque a déjà recueilli 479 noms de personnes du village de Sainte-Anne-des-Chênes qui sont favorables à l'idée, soit 45% des électeurs du village. La pétition, présentée au conseil du village le 23 octobre 1989, devrait suffire pour convaincre le village de contribuer 3 600$ pour mettre sur pied la bibliothèque.

«Si on peut convaincre la municipalité rurale de contribuer, on pourrait monter plus vite la bibliothèque», explique Clément Charrière, le promoteur du projet.

«L'argent servirait à acheter des livres et l'ameublement nécessaire. Madame Denise Fortin nous donnerait au moins un an de bénévolat pour classer les livres et organiser la bibliothèque. Et on peut avoir pas mal de bénévoles de la Villa Maria pour nous aider», souligne le président sortant de la Villa.

La bibliothèque sera aménagée à la Villa Maria. Les livres, en français et en anglais, s'adresseraient aux adultes en premier temps. «Plus tard, si ça marche bien, on pourrait commencer à acheter des livres pour enfants», ajoute Clément Charrière.

L.C.

CULTUREL

La semaine des fanatiques

• ***Les pièces de théâtre de Charles Leblanc:*** The Side Show, d'Ellena Lindgren, et Birth of a dancing star, de Valorei Bunce, dans l'ancien bâtiment du Prairie Theatre Exchange (160, rue Princess), les 17, 18 et 19 novembre à 20h. Prix des billets: 8 et 5$.

«Ce sont des créations: deux pièces en un acte écrites par deux nouvelles dramaturges manitobaines. C'est toujours intéressant d'aller encourager des jeunes écrivains».

«D'habitude, la Manitoba Playwright Association propose des lectures pour les nouveaux textes. Cette fois-ci, on a monté une pièce en association avec l'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire et la jeune troupe de théâtre Les Dolles».

Charles Leblanc est comédien, poète et traducteur.



Woody Allen: le film de la semaine.

• ***Le film de Léo Dufault:*** Crimes and Misdemeanors, de Woody Allen, au cinéma Garick, Garry North of Portage. Séances à 19h35 et 21h35.

«Woody Allen fait de grands films avec des petits budgets. Ce qui est important, c'est toujours ses textes, avec son humour juif américain. Son dernier film suit bien cette règle. Le cinéma américain is alive and well!»

Léo Dufault est réalisateur à Radio-Canada télévision.

• ***Le concert de David Larocque:*** Gordon Lightfoot à la salle du Centenaire le lundi 20 novembre à 20h (555, rue Main).

«Gordon Lightfoot est un des rares chanteurs canadiens très connus à la fois au Canada et aux États-Unis. Une musique populaire très influencée par le folk».

«En général, il joue de la guitare acoustique accompagné de son orchestre. Sa voix est immédiatement identifiable. Elle a des inflexions particulières, une façon de prononcer les voyelles qui amènent les comédiens à souvent imiter Gordon Lightfoot».

David Larocque est directeur du 100 Nons.

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Marcel Gosselin, artiste résidant du Musée des Beaux-Arts

Dire la sculpture

Le Musée des Beaux-Arts de Winnipeg a invité Marcel Gosselin comme résidant depuis la mi-octobre. Jusqu'à la fin janvier, il aura tout loisir de créer dans les locaux du Musée tout en servant de professeur, de guide et un peu de mentor au public (1).

L'artiste manitobain a fait ses études de Beaux-Arts à l'Université du Manitoba. Il a exposé ses oeuvres dans de nombreuses galeries du Canada. L'une d'entre elles a notamment été choisie pour le site de la Fourche.

Comme tout artiste, Marcel Gosselin a d'abord craint le public, préférant «bâtir la coquille» en solitaire pour avoir moins peur de l'exposer. Mais, cette expérience avec le public lui devient nécessaire : «Avec ce type de rencontre, je m'aperçois que les gens sont sympathiques, curieux. Chaque humain a le goût de partager sa confiance.»

Marcel Gosselin n'aime pas les artistes qui se sentent au-dessus des autres, mais il a besoin de respect, comme tout le monde : «On croit souvent que le respect vient de la distance. On craint de ne pas gagner le respect en disant certaines choses, par certaines confidences. En fait, c'est en révélant des choses toutes simples, quand les gens voient que l'on est vraiment des hommes comme les autres, qu'ils deviennent sympathiques et respectueux.»



photo: Philippe Descamps

Pendant son séjour au Musée des Beaux-Arts, Marcel Gosselin a entrepris des recherches artistiques par traitement informatique d'objet courant. En attendant une confirmation pour la Fourche, des dizaines de lingots de bronze attendent un moule.

Plus besoin de se cacher : «Je me suis apercu que j'étais comme les autres. Mais que dans le même temps, personne n'a les mêmes combinaisons d'expériences. On peut me prendre des idées, mais pas me voler mon être.»

Depuis 2 ans, Marcel Gosselin avoue avoir vécu un peu cloîtré dans sa maison de La Salle, d'où l'intérêt de telles rencontres avec le public : «Mon père, décédé il y a deux ans, était un être qui me posait des questions. Pas parce qu'il s'intéressait particulièrement à l'art, mais parce qu'il s'intéressait à moi. Lui parti, j'ai pris conscience de ma dépendance par rapport à ses questions.»

Privilégié

Avec les visiteurs du Musée, Marcel Gosselin retrouve ces questions essentielles : «Souvent les gens, surtout les jeunes, vont dire la première chose qui leur vient à l'esprit. C'est cela que j'attends.»

Au total, c'est l'artiste qui est le privilégié : «Tout le monde a son histoire, riche. La plupart des gens ne laisse pas voir cette histoire. L'artiste a moins tendance à se fermer, il trouve des façons de la garrocher dans le monde.»

Les visiteurs d'un Musée viennent voir des oeuvres. Pourtant, selon Marcel Gosselin, ils recherchent autre chose : «Ce n'est peut-être pas l'oeuvre le plus important, mais le rapport entre le créateur et celui qui regarde l'objet. L'oeuvre n'est que l'étincelle qui permet au feu de prendre. Au Musée, je vois que les gens délaissent rapidement les oeuvres pour les artistes.»

Dire la sculpture, c'est une façon de se faire aimer car «tout être humain a besoin de se faire aimer.»

Philippe DESCAMPS

(1) Tout individu ou groupe intéressé par une rencontre avec Marcel Gosselin dans le cadre du Musée des Beaux-Arts, peut s'adresser à Terry Aseltine ou Heather Mousseau au 786-6641.

Festival: le temps des barbus

Le Festival du Voyageur accepte dès maintenant les inscriptions pour le Concours des barbus, qui aura lieu le 15 février dans le cadre de la 21e fête d'hiver.

Les formulaires d'inscription et les règlements sont disponibles au Festival du Voyageur, 768, avenue Taché. (Téléphone: 237-7692).

Lectures

BEAUTÉ

Guides Usborne, de Everett Felicity.

Pour les très jeunes filles qui aiment se maquiller. Ce guide montre quels produits utiliser et comment s'en servir. Il faut avoir une peau nette dès l'adolescence, savoir harmoniser les couleurs à son teint et à sa personnalité. Livre coloré et amusant. On peut suivre point par point un maquillage impeccable.

(Éd. Usborne, 1988)



Photo extraite de L'art de se maquiller de Everett Felicity.

ENCYCLOPÉDIE

Pour tout savoir.

Encyclopédie qui répond à différentes questions que l'on se pose quotiennement, soit sur la science, la religion, les lois etc. On apprend, par exemple, dans le monde de la nature, que le papillon sphinx ocellé d'Amérique du Nord, lorsqu'il se sent menacé, déploie ses ailes où apparaissent deux taches sombres semblables à deux gros yeux, afin d'effrayer le poursuivant.

(Éd. Pélican, 1989)

ROMANS SENTIMENTAUX

La déesse de l'amour, de Barbara Cartland.

Passionné d'antiquités grecques, lord Orion Wardurton trouve les femmes stupides comparées à la beauté d'Aphrodite. Mais, un jour, il rencontre Corena, cette merveille avec qui il peut partager son amour pour les dieux et les déesses. Ces dieux seront-ils de leurs côtés? Roman qui se déroule dans un milieu sophistiqué et précieux.

(Éd. J'ai Lu, 1987)

PHOTOGRAPHIE

Imagine, de John Lennon.

John Lennon se raconte par l'image et le texte, dans ce livre autobiographique. C'est un touchant testament sur ce grand artiste. Il retrace son enfance tiraillée entre des parents séparés, et son éducation faite par des femmes: mère, tantes. Puis, les Beaux-Arts où il était déjà novateur. Enfin, la rencontre avec ses coéquipiers et la naissance du groupe les Beatles.

(Éd. A. Michel, 1989)

HISTOIRE

Le rêve mexicain ou la pensée interrompue, de J. M. Le Clézio.

L'auteur écrit un essai sur L'Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle-Espagne, d'après le livre de Bernal Diaz del Castillo, un simple soldat d'Hernan Cortés. Pour Le Clézio, c'est une manière de sonder plus profondément les vérités non déguisées écrites par Diaz sur la conquête des Espagnols au Mexique. Le rêve des Blancs et leur soif d'or a détruit un peuple merveilleux, celui des Aztèques.

(Éd. Gallimard, 1988)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Un nouveau magazine télé à partir du 3 janvier

Radio-Canada met l'Ouest au programme

La télévision de Radio-Canada présentera à partir du 3 janvier une nouvelle émission hebdomadaire d'information et de divertissement intitulée Smac.

Pourquoi Smac? «Smac comme Saskatchewan, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique», répond Gérald Paquin, qui s'occupe de la réalisation de la partie manitobaine de cette nouvelle émission (sous la supervision de Roland Lavoie).

Smac sera présentée sur le poste CBWFT tous les mercredis de 18h30 à 19h à partir du 3 janvier et jusqu'à la fin mars. Chaque émission comprendra 4 volets (un par province). Les thèmes traités sont des plus divers: arts de la scène, sports, siences et technologie, etc.

Au programme de la première émission: un vidéo-clip tourné avec le Groupe 5, un ensemble musical parrainé par le 100 Nons et qui s'est fait remarqué lors de la dernière Chicane électrique. Le tournage du clip s'est déroulé la semaine dernière, en bonne partie dans la salle Pauline-Boutal du CCFM.

«C'est une très bonne promotion pour le 100 Nons», explique David Larocque, le directeur de l'organisme. «Un clip comme celui-là, ça coûte très cher à produire. C'est bien pour le Groupe 5, qui est très dynamique et fait beaucoup de progrès».



photo: Laurent Gimenez

Le Groupe 5 a choisi pour son clip vidéo une chanson de Michel Pagliaro intitulée Les bombes (ce qui explique l'attitude martiale du réalisateur Gérald Paquin, au fond). On reconnaît, de gauche à droite: Daniel Perreaux, Danny Rourke, Lisa Tougas, Robert (Tiger) Gobeil, et, guitare en main, Joseph Guyon.

Dans chacune des provinces de l'Ouest, une équipe de Radio-Canada préparera les émissions. Au Manitoba, l'équipe de Roland Lavoie et Gérald Paquin prévoit d'en réaliser encore 5 d'ici Noël.

La réalisation finale et les interventions de l'animateur de l'émission seront faites en Alberta.

«Smac, c'est un peu le bébé de l'Autoroute électronique, explique Gérald Paquin. On abordera toutes sortes de sujets, sérieux et moins sérieux, mais toujours traités de façon divertissante et imaginative.»

«On voudrait joindre aussi l'auditoire des jeunes, les futurs téléspectateurs de Radio-Canada qui pensent parfois qu'il n'y a pas d'émisions pour eux sur cette chaîne».

Laurent GIMENEZ

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Musée des enfants: les extra-terrestres

Les extra-terrestres arrivent au Manitoba Children's Museum les 18 et 19 novembre (109, avenue Pacific, à l'est de la rue Main).

Les jeunes sont invités à créer leur propre extra-terrestre. Le projet se poursuivra les 21, 23 et 24 novembre de 15h30 à 16h30. Pour les détails, Catherine Dumouchel ou Michelle Beaudry au 949-0109.

Les Rendez-Vous

CONFÉRENCE

• ***«La Révolution française et les arts»***, par Michel Peronnet, professeur agrégé d'histoire moderne de l'Université de Montpellier. Une conférence illustrée de l'Alliance française du Manitoba, le samedi 18 novembre à 20h au 725, avenue Corydon (477-1515).

• ***«A la découverte de la Fourche : perspectives archéologiques»***, une conférence (an anglais) présentée par 4 archéologues sur le site de la Fourche et le Fort Gilbraltar. Dimanche 19 novembre à 14h dans l'auditorium du Musée de l'Homme et de la Nature.

CINÉMA

• ***«Invasion of the Body Snatchers»***, de Don Siegal. Les extraterrestres font leur apparition dans une petite ville des Etats-Unis. Un classique du cinéma inspiré par la paranoïa. Au Cinéma de minuit de la Cinémathèque (100, rue Arthur, 942-6795), les 17 et 18 novembre. En supplément : un Batman de 1943.

• ***«Before our Memories die»***, l'utilisation de l'art cinématographique comme propagande en temps de guerre. Projection de films de propagande d'Allemagne, de Grande-Bretagne, du Canada et des Etats-Unis disséqués par le professeur Jim Skinner de l'Université de Brandon. Le jeudi 23 et le vendredi 24 novembre à 19h30 au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg, auditorium Muriel Richardson.

• ***«An Age of Revolution»***, un film sur les bouleversements politiques et sociaux de la Révolution française et les bouleversements de la révolution industrielle du XIXe siècle. Au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial, 786-6641), le mercrdi 22 novembre à 12h10.

• ***«Scenes from the Class Struggle in Beverly Hills»***, pour les fanas de Jacqueline Bisset et de Mary Woronov. Au Cinéma 3, du vendredi 17 au jeudi 23 novembre à 21h30.



«Assassinat de Le Pelletier», eau-forte de Berthault d'après Swebach. L'exposition «L'image de la Révolution française» continue au Musée des Beaux-Arts jusqu'au 10 décembre. Visite guidée en français le dimanche 19 novembre à 14h.

Louis-Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau fut l'un des premiers député de la noblesse à se rallier au Tiers Etat (les représentants de la bourgeoisie et du peuple). Le 19 janvier 1793, il vota la mort du roi à la Convention. Le lendemain, il fut assassiné par un royaliste et devint l'un des «martyrs de la liberté» au même titre que le journaliste Marat, assassiné dans sa baignoire.

• ***«Little Vera»***, un film de Vasili Pichul avec Natalya Negoda (URSS, 1988). Etre jeune n'est pas toujours facile, être jeune en URSS est souvent plus difficile qu'ailleurs. Au Cinéma 3, du vendredi 17 au jeudi 23 novembre à 19h30.

• ***«Ni avec toi, ni sans toi»***, un film d'Alain Maline (France) au vidéo-club de l'Alliance française, jeudi 23 novembre à 19h.

EXPOSITIONS

• ***Lauréat Marois*** expose ses travaux récents à la Galerie Thomas 62, rue Albert (947-3417).

• ***«A Christmas Show»***, présentation et vente d'oeuvres d'artistes manitobains sur le thème de Noël. Jusqu'au 31 décembre à la Galerie Medea (132, rue Osborne, 453-1115).

DANSE

• ***Les Contemporary Dancers*** au Rendez-Vous, la troupe dirigée par Ted Robinson fait escale à Saint-Boniface pour deux représentations le vendredi 24 et le samedi 25 novembre à 20h30 (billets : 452-0229).

CONCERTS

• ***Le concert des enfants No2***, de l'Ochestre symphonique de Winnipeg avec la participation du l'illusioniste Brian Glow qui présentera des tours de magie. Egalement au programme : Rossini, Mozart et Stravinsky, sous la direction de Roberto De Clara. Dimanche 19 novembre à 14h et 16h, salle du Centenaire (billets : 943-2900).

• ***Alain Trudel au trombone***, dans la série des Concerts aux chandelles de l'Orchestre de chambre du Manitoba. Mardi 21 novembre à 20h00 dans la salle Provencher de l'Hôtel Fort Garry.

• ***James Keelaghan***, le chanteur folk de l'Alberta, viendra avec ses chansons irlandaises et celtiques sur la scène du centre culturel West End. Le dimanche 19 novembre à 19h30 (billets : 985-6800 ou 775-1055).

• ***Marilyn Lerner*** sera au Mârdi jazz du CCFM, le 21 novembre.

• ***Hélène Molin et Kelley Fry*** seront les artistes invitées du Foyer les 23 et 24 novembre au CCFM.

ENFANTS

• ***Faire sa propre télévision***, les groupes comprenant jusqu'à 20 personnes peuvent réserver le studio de télévision du Musée des enfants du Manitoba. Chacun pourra jouer au cadreur, à l'annonceur de la météo ou des nouvelles. Service offert tous les samedis matins du mois de novembre de 9h30 à 10h30. Réservations du studio au 949-0109 (apporter une cassette vidéo VHS pour conserver un souvenir).

• ***«Separate development»***, une pièce de Sean Corbett présentée par le Théâtre pour enfants du Manitoba. La vie quotidienne sous le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Recommandé à partir de 13 ans. A partir du 21 novembre au Théâtre pour enfants «Actors'Showcase» 89, rue Princess. Tél.: 947-0394.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

Trois chansons métisses au programme de l'Orchestre symphonique

Une mezzo soprano britannique de renommée internationale qui chante dans la langue des Métis canadiens-français. Voilà un événement rare auquel nous convie l'Orchestre symphonique de Winnipeg vendredi 17 et samedi 18 novembre.

Le directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, Bramwell Tovey, a en effet décidé d'inscrire au programme de son 3e Masterwork trois chansons métisses de la Saskatchewan, écrites par le compositeur canadien Malcom Forsyth.

Ces trois chansons en français seront interprétées par Gillian Knight, une chanteuse d'opéra britannique habituée à se produire sur les scènes du monde entier, en particulier dans le rôle de Carmen, qu'elle a déjà chanté en compagnie du célèbre ténor espagnol Placido Domingo.



La chanteuse britannique Gillian Knight interprétera les trois chansons de Malcom Forsith en français.

Jointe à son hôtel quelques jours avant la première représentation, Gillian Knight nous a livré ses impressions sur les trois chansons de Malcom Forsyth, qu'elle n'avait jamais chantées auparavant.

«Je les aime beaucoup. Elles sont très musicales, très mélodieuses et très faciles à comprendre. Mais sous la musique légère et jolie, il y a des mots très forts, notamment dans la dernière chanson, qui évoque une bataille entre les Métis et les Anglais» (1).

Outre les chansons de Malcom Forsyth, le programme comprend la 5e symphonie de Franz Schubert et des extraits de son Rosamunde, ainsi que des chansons de Gustav Mahler. Les représentations ont lieu les 17 et 18 novembre à 20h à la salle du Centenaire de Winnipeg. Prix des billets: 11, 15, 19 et 22$. Réservations au 943-2900.

Laurent GIMENEZ

(1) Il s'agit de la Chanson de la Grenouillère, qui évoque la bataille qui eut lieu entre Métis en Anglais en 1816 sur un site qui est aujourd'hui un quartier de Winnipeg (Seven Oaks)



photo: Laurent Gimenez

Luc Therrien, président de l'Association manitobaine d'éducation physique. Un ballon de plage et un peu d'imagination: la partie de volley à la plage peut commencer.

Un party à la plage

Une partie de volley-ball à la plage en plein mois de novembre? Les responsables de l'Association manitobaine d'éducation physique (AMEP) affirment que c'est possible. Et ils le prouveront le 24 novembre.

Ce jour-là en effet aura lieu, à partir de 19h, le «volley-fou 1989, ou le party à la plage II», un tournoi de volley organisé par l'AMEP. Cette organisation regroupe une trentaine des quelque 90 professeurs d'éducation physique des écoles françaises et d'immersion du Manitoba.

Les joueurs sont invités à se présenter munis de leurs lunettes noires, chapeaux de soleil, serviettes et maillot de bain. La plage où se déroulera le jeu sera en fait le gymnase du Collège universitaire de Saint-Boniface. On n'est pas complètement fou quand même!

Pour Luc Therrien, professeur d'éducation physique à l'école Taché et président de l'AMEP, le but de la soirée n'est pas seulement de s'amuser et de récolter des fonds, mais aussi de faire connaître l'association et de recruter de nouveaux membres.

Recyclage

«L'AMEP propose de nombreuses activités, explique-t-il. On organise des journées de recyclage pour les profs durant l'année, on publie un petit journal interne, on met sur pied des tournois sportifs en français entre écoles, etc.»

Luc Therrien souligne aussi le travail accompli par son association pour faire connaître le vocabulaire sportif français et promouvoir son utilisation.

Le tournoi de volley-ball du 24 novembre et la soirée sociale qui suivra sont réservés aux Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (EFM), aux membres du Bureau de l'éducation française (BEF) et au personnel du CUSB.

Luc Therrien espère bien que cet événement permettra de mieux faire connaître son association et de convaincre certains professeurs d'éducation physique d'en devenir membres (Les inscriptions pourront se faire le soir même au coût de 5$}.

Laurent GIMENEZ

Faut comprendre: les joueurs amateurs n'existent plus



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Les critères d'admissibilité pour le trophée Calder, décerné à la meilleure recrue de l'année, sont de nouveaux questionnés cette année. Pourquoi? Parce qu'un Soviétique, avec quatre championnats du monde et deux médailles d'or à son crédit, risque de remporter les honneurs.

Il va sans dire que l'arrivée des Soviétiques dans la Ligue Nationale aide le produit. Et c'est ce qui doit compter le plus. Si leur arrivée a coûté un emploi à Glen Cochrane ou Tim Hunter, ce n'est pas plus grave que ça.

Cependant, l'arrivée des vedettes de l'URSS nous porte à poser d'autres questions. Pourquoi subventionner les programmes de hockey européens et non les programmes nord-américains? Est-ce que ces super-vedettes sont de véritables recrues?

Lorsqu'un joueur européen signe un contrat avec une équipe de la Ligue Nationale, l'équipe doit dédommager son club européen. Cependant les Titans de Laval de Mario Lemieux ou les Platers de Guelph de Kirk Muller ne reçoivent rien lorsque leur jeune vedette et gagne-pain passe aux rangs professionnels. Est-ce juste pour les clubs canadiens?

Là-dessus, je m'entends avec Don Cherry pour dire que les équipes juniors canadiennes ne jouent pas à égalité. Les Platers de Guelph existeraient peut-être encore si, chaque fois qu'une de leurs jeunes vedettes était passée aux rangs professionnels, ils avaient été subventionnés par le club professionnel en question.

Entretemps, les équipes suédoises, entre autres, sont devenues riches.

Pour ce qui est du trophée Calder et de l'admissibilité de Sergei Makarov, je pense qu'on voit finalement le résultat de 20 ans de compétition non équilibrée. C'était le même dilemme aux Jeux olympiques lorsque Makarov, Krutov, Fetisov et compagnie affrontaient Vaughn Karpan, Paul Pageau et Russ Courtnall à 18 ans. Voyez-vous un équilibre? Surtout en sachant que Gretzky, Lemieux, Bourque et Yzerman sont canadiens.

Une fois pour toutes, entendons-nous pour dire qu'il n'existe plus de joueurs amateurs et qu'un joueur junior canadien a le droit d'être subventionné, même si c'est par le biais de son organisation junior.

Cependant, le critère de 25 matchs devrait s'étendre aux concours internationaux. Ainsi, un joueur qui participe à 26 matchs aux Olympiques ou aux championnats du monde ne devrait plus être admissible. Qu'il soit canadien, soviétique ou tibétain.

La rue Marion entame une cure de jouvence



photo: Laurent Gimenez

«Les gens prennent de plus en plus conscience qu'il y a beaucoup de commerces dans leur quartier et qu'il n'est pas nécessaire d'aller à Polo Park ou Saint-Vital pour faire ses achats», estime Gérard Hamel.

Il y a une dizaine d'années, beaucoup n'auraient pas parié une cenne sur l'avenir économique de la rue Marion. Aujourd'hui, grâce aux initiatives des pouvoirs publics et à la volonté des commerçants, tous les espoirs sont permis.

L'histoire commerciale de Winnipeg c'est, au fond, la même que celle de beaucoup de grandes villes canadiennes et américaines. Une histoire marquée notamment par la prolifération des centres commerciaux (mall) à partir des années 70.

Gérard Hamel, qui travaille pour la ville de Winnipeg, retrace quelques aspects de cette histoire récente. «Quand la ville de Winnipeg a autorisé la construction de centres d'achat comme ceux de Polo Park, Saint-Vital ou East Kildonan, les gens s'y sont précipités. Il y avait tellement de variété, et en plus à l'abri des intempéries...»

«Le coup a été très dur pour tous les petits commerçants de la ville. Entre autres ceux de la rue Marion, qui a toujours été une artère commerciale très active, parce qu'elle relie le centre-ville de Winnipeg à l'est de Saint-Boniface, vers Southdale, Windsor Park, Transcona...»

«A la même époque, on a construit la rue Goulet, qui a contribué à transformer la rue Marion en une voie de passage plutôt qu'en un quartier de petits commerces. Avec tout ça, les gens ont commencé à arrêter de faire leurs achats à Norwood».

C'est pour contrecarrer cette évolution, suivie par beaucoup d'autres quartiers, que la ville, en collaboration avec la province et le fédéral, a lancé en 1982 son premier programme de renouvellement du centre-ville, baptisé CORE (voir l'autre article).

Le boulevard Provencher en a notamment bénéficié. Le programme d'embellissement du boulevard, qui doit prendre fin le 31 décembre 1989, aura coûté en tout environ 500 000$.

Coup dur

Après Saint-Boniface, c'est au tour de Norwood, et tout spécialement de la rue Marion, de suivre une cure de jouvence grâce au programme CORE. Des travaux d'amélioration de la rue ont débuté en juin (réfection des trottoirs, installation de nouveaux lampadaires, etc) et ils doivent se poursuivre jusqu'au mois de mars 1991.

Mais ce simple «ravalement» des façades, si visible et coûteux soit-il (630 000$), peut-il suffir à remettre en marche la «pompe» économique et commerciale de la rue Marion? Gérard Hamel semble n'en pas douter.

«Il suffit de regarder ce qu'est devenu le boulevard Provencher depuis 1982. Autrefois, c'était un coin pitoyable. Le projet d'embellissement a encouragé de nouveaux commerçants à venir s'installer. Je ne citerai que l'édifice Centre-ville, le complexe Labelle, unique au Canada, le coin Taché-Provencher, la nouvelle Maison franco-manitobaine».

«La même chose va se passer sur la rue Marion. D'ailleurs, ça a déjà commencé avec le nouvel hôtel Norwood et la nouvelle Banque de commerce au coin Taché-Marion».

Laurent GIMENEZ



Archives La Liberté

Un exemple de rénovation sur la rue Marion: l'ancienne Banque de commerce (photo) qui a fait peau neuve il y a quelques années.

Hôtel Norwood: la renaissance

Il y a deux dates très importantes dans l'histoire de l'hôtel Norwood, rue Marion. En 1937, l'hôtel devient la propriété de la famille Sparrow. 52 ans plus tard, en juin 1989, le vieil estaminet se transforme comme par magie en un luxueux hôtel multiservices.

L'hôtel Norwood n'en est certes pas à sa première transformation, comme le rappelle Bob Sparrow, copropriétaire (avec son frère Herb). «Nous avons une photo de l'hôtel au début du siècle. C'était un tout petit bâtiment avec un arbre devant».

«En 1920, au moment de la Prohibition, l'hôtel est devenu un simple immeuble à appartements. Quand mon père l'a acheté en 1937, il l'a transformé à nouveau en hôtel. Après ça, il y a eu plusieurs adjonctions, notamment en 1954 et 1967».

«Je choisirais sans hésiter la même place»

Mais la transformation la plus spectaculaire est sans conteste la dernière. En juin 1989, les résidants de Norwood ont vu avec stupeur un immense bâtiment de pierre rouge se bâtir autour de leur vieil hôtel.

Aujourd'hui, la première chose que l'on aperçoit en abordant la rue Marion par l'ouest, c'est ce grand «Hôtel Norwood» dont la construction a coûté 4 millions de dollars.

Avec son bar, son restaurant, ses 52 chambres et ses 85 employés, l'hôtel Norwood version 1989 n'a vraiment plus grand chose à voir avec le vénérable troquet que l'on peut encore examiner sur les photos jaunies de la famille Sparrow.

«Nous avons voulu offrir de nouveaux services à nos clients, explique Bob Sparrow. Notre clientèle traditionnelle est constituée des résidants du quartier et des gens de la campagne qui viennent rendre visite à un malade à l'hôpital de Saint-Boniface».

«Maintenant, nous offrons également de nouvelles chambres et des salles de banquet et de conférences qui répondent à une nouvelle demande venant des organismes, des entreprises, et aussi des touristes américains».

4 millions de dollars

«Notre stratégie de Marketing aux États-Unis s'appuie sur la spécificité culturel de Saint-Boniface. Nous sommes installés dans un quartier chargé d'histoire et vous remarquerez que nous avons veillé à conserver ce cachet traditionnel et européen dans l'architecture de notre nouveau bâtiment».

«Si je devais choisir où construire l'hôtel Norwood, je choisirais sans hésiter la même place, pousuit Bob Sparrow. Nous offrons des services dignes des meilleurs hôtels de Winnipeg, et avec 3 avantages supplémentaires: le quartier de Saint-Boniface, la proximité du centre-ville, et les facilités de parking».

Laurent GIMENEZ



«Nous sommes ici pour encore 50 ans!», affirme Bob Sparrow.

Un nouvel outil pour le développement commercial

Et si on créait une ZAC?

Plusieurs quartiers centraux de Winnipeg sont parvenus à trouver une nouvelle vigueur économique grâce au programme CORE. Pour renforcer et amplifier cet élan, la ville de Winnipeg a concocté un nouveau plan: la Zone d'amélioration commerciale, ou ZAC.

Un mastodonte pesant 100 millions de dollars et alimenté à parts égales par la ville de Winnipeg, le gouvernement du Manitoba et celui du Canada. Tel apparaît le programme CORE, lancé en 1982 pour revitaliser le centre-ville de Winnipeg.

Un mastodonte qui a fait ses preuves, notamment sur le boulevard Provencher, mais qui doit maintenant laisser place, dans certains quartiers, à un nouveau genre d'«animalus economicus», plus modeste peut-être, mais dont la durée de vie est probablement plus longue: la ZAC.

Le système est simple: les commerçants situés dans la ZAC acceptent de payer quelques pourcentages supplémentaires sur l'impôt commercial. La différence est collectée par la ville et leur est ensuite redistribuée pour financer un ou plusieurs projets précis. Par exemple, l'installation d'enseignes commerciales ou l'organisation d'une fête.

Un contrôle sur les impôts

«Cela leur donne le contrôle sur une partie des impôts qu'ils payent», explique Gérard Hamel, employé à la ville de Winnigeg. Plusieurs quartiers détiennent déjà le statut de ZAC: la rue Portage, le Market Square, le village Osborne, notamment. D'autres en seront bientôt dotés, comme la Corydon, et les rues Ellice et Sargent.

Ces deux derniers mois, un comité de ZAC, regroupant plusieurs commerçants, a été formé dans les quartiers de Saint-Boniface/Provencher, Norwood et East Broadway. La ville accorde le statut à la demande des commerçants (1).

«Saint-Boniface est très bien avancé, indique Gérard Hamel. Il pourrait y avoir une ZAC dès 1990. A Norwood, c'est encore tout neuf. Mais le statut pourrait entrer en vigueur en 1991».

La ZAC de Norwood comprendrait environ 360 commerces situés entre la Seine et le pont Norwood d'une part, la rue Bertrand et l'est de la rue Carrière d'autre part.

«La ZAC est un concept très nouveau à Winnipeg. Mais il a fait la preuve de son efficacité dans l'Est, notamment à Toronto, ainsi que dans plusieurs villes des États-Unis».

L.G.

(1) Le statut de ZAC peut être refusé si au moins un tiers des commerçants représentant un tiers de l'impôt commercial s'y opposent.



photo: Laurent Gimenez

Un des deux piliers de pierre qui accueillent désormais les visiteurs à l'entrée de la rue Marion.

Saviez-vous que...

Les consommateurs restent prudents

-L'indice de confiance des consommateurs s'était écroulé durant le 2e trimestre de 1989, avait rapporté le Conference Board du Canada en août.

-Ce même indice a repris du poil de la bête pour le 3e trimestre. Pour tout dire, il est remonté de 84 points à 100 points.

-Mais, expliquent les experts, l'indice de confiance des consommateurs reste globalement à la baisse, puisqu'on n'a pas encore retrouvé le degré de confiance (106 points) établi au début de 89.

-Motifs de l'inquiétude: les hauts taux d'intérêt et le faible taux de croissance économique.

Les prévisions météorologiques se sont beaucoup améliorées

La science de l'humilité

Gordon McKay préfère peser ses mots. «La météorologie n'est pas une science parfaite», n'hésite pas à répéter l'ancien chef du Centre météorologique canadien. Et cela, malgré les innombrables améliorations intervenues durant le dernier demi-siècle.

«Je suis météorologue depuis 1943. Dans ces années-là, on prévoyait le temps raisonnablement un jour à l'avance. Les gros changements ont eu lieu dans les années 50, avec l'arrivée des satellites, l'introduction des ordinateurs et le perfectionnement des modèles mathématiques. Prévoir la troisième journée devenait possible».

Aujourd'hui, grâce à l'explosion des communications et à la venue des superordinateurs dans les années 70, les météorologues s'avancent jusqu'à 5 jours.

«Certains proposent même des prévisions jusqu'à 10 jours. Mais c'est un peu beaucoup. Les recherches pour améliorer les modèles mathématiques se poursuivent, mais les progrès se font plus lentement», précise Gordon McKay.

C'est dire que les quelque 250 météorologues canadiens ne sont pas prêts de disparaître au profit d'un mégaordinateur capable d'analyser toutes les données planétaires et de prévoir le temps pour Portage-la-Prairie 8 jours à l'avance.

Faut être honnête

«Il faut affiner au niveau local les prévisions générales faites à Montréal. Il faut un mélange: le côté humain est important pour tenir compte des imprévus. La météorologie n'est pas une science parfaite et on n'est pas près d'arriver à la perfection!».

«Il faut toujours être honnête. On joue aussi avec des probabilités et on ne prétend pas que tout est correct. On fait de notre mieux. Les erreurs des météorologues sont là pour être vues par tout le monde!».

Gordon McKay n'a qu'à penser à la «gaffe» d'un des ses collègues de Winnipeg, à qui un monsieur avait demandé s'il allait geler. Réponse prudente du météo: oui, il y a un risque, couvrez vos tomates. Cette nuit-là il avait plu à verse et le jardinier n'avait pas été très content...

L'anecdote remonte à 1957. Avec les moyens d'aujourd'hui, une telle «gaffe» serait-elle encore possible? «Oui, ça pourrait encore arriver, mais le risque serait minime». Le Winnipégois de naissance refuse d'être catégorique. Il connaît trop bien les humeurs du climat canadien et les responsabilités qui incombent aux météorologues:

«Parce que nous vivons au Nord, parce que nous sommes aux limites pour l'agriculture, parce que nous vivons dans une zone tempérée où le temps change fréquemment et rapidement, la nécessité de bonnes prévisions est particulièrement importante au Canada».

Mais voilà: quand on sait qu'on ne peut pas tout prévoir, mieux vaut prévenir que guérir et suggérer aux gens d'emmener leurs mitaines en émettant un avertissement de tempête...

Bernard BOCQUEL

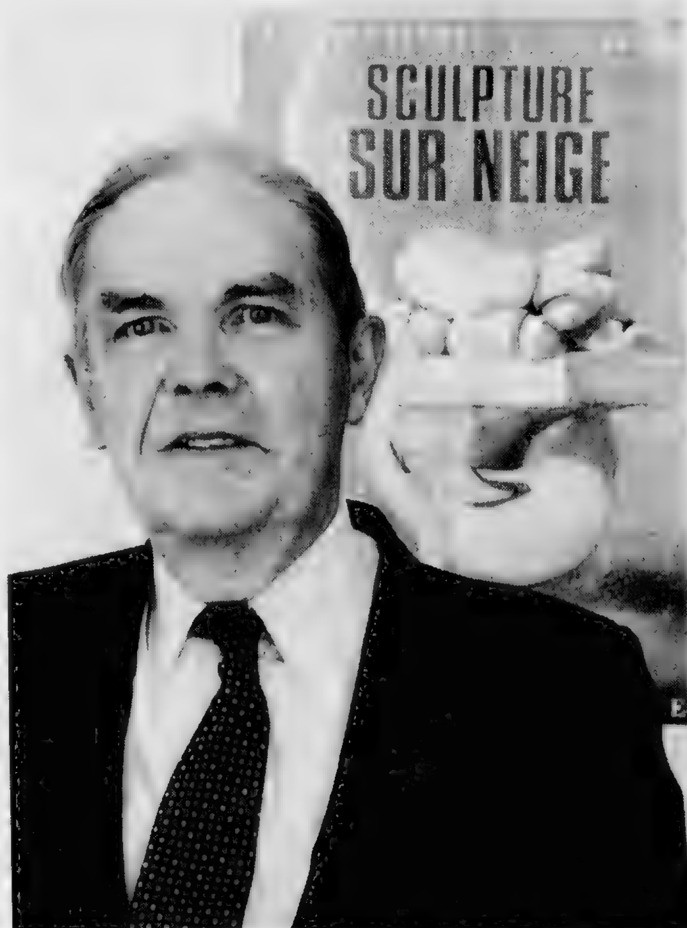


photo: Bernard Bocquel

Gordon McKay: un météorologue à la retraite depuis 1984, mais qui n'a pas pu quitter cumulus, altostratus et vents d'est: cette année, il parcourt le pays pour promouvoir le toujours populaire Calendrier météo, édition 1990.

La météo invisible

Généralement, quand on pense météorologue, on s'imagine un monsieur pesant et soupesant des fronts froids ou chauds, des cyclones et des anticyclones pour spéculer scientifiquement sur le temps du lendemain.

Il existe cependant une autre dimension essentielle à la météo: la climatologie, cruciale sur le plan économique.

«La climatologie, c'est la météo invisible, qui prend en compte des données historiques pour mieux planifier, par exemple, le développement de l'agriculture, l'aménagement des forêts», explique Gordon McKay.

Concrètement, la «météo invisible» permet de répondre à des questions bien pratiques: où planter telles sortes de cultures, quelles espèces d'arbres ont les meilleures chances à tel endroit, quel montant d'eau produira un barrage.

Le Calendrier météo: la nature en folie

Le temps: sujet de conversation inépuisable, surtout après avoir au moins jeté un coup d'oeil sur le nouveau Calendrier météo 1990 d'Environnement Canada.

Pour chaque jour de l'année, le Calendrier contient des anecdotes souvent inédites, provenant du Canada et du monde entier. Sans oublier quelques articles et données statistiques fort utiles pour impressionner son voisin et sa voisine.

Le Calendrier est en vente dans de nombreuses librairies commerciales. Il est tarifé à 9.95$.

Une météo de première classe

Gordon McKay est formel: «Les météorologues canadiens sont parmi les meilleurs au monde. On a un groupe sans pareil, des gens très avancés dans l'établissement de modèles mathématiques».

Une situation qui s'explique en partie par la volonté de prévoir un temps si changeant: «Au Portugal par exemple, la répétition du même temps n'est pas rare. Les météorologues peuvent partir à 4h de l'après-midi sans problème!».

Mais la qualité des météos canadiens tient aussi beaucoup au hasard de l'histoire: «Pendant la Deuxième guerre mondiale, le Canada était chargé de former des pilotes, des navigateurs, donc d'enseigner la météo. Après la guerre, on s'est retrouvé avec beaucoup de gens compétents».

LA Régie des services publics

Avis d'audience publique et de réunion préparatoire

Demandeur: **Société de téléphone du Manitoba**

Demande: **La Société de téléphone du Manitoba** (la Société) a soumis à la Régie des services publics (la Régie) une demande pour que soient approuvés le Service amélioré d'appels régionaux et le Service interurbain à tarif forfaitaire que la Société prévoit lancer ainsi que les tarifs et les frais en découlant.

Cette demande fait suite à l'ordonnance de la Régie nº 41/89 selon laquelle celle-ci approuvait en principe la création d'un secteur élargi d'appel sans frais d'interurbain, soit le Service amélioré d'appels régionaux, mais recommandait à la Société d'étudier plus à fond certains points particuliers du projet et de présenter un rapport à la Régie.

La Société a également demandé que soit approuvée la réduction des tarifs interurbains applicables aux appels entre les provinces et la confirmation d'ordonnances provisoires ex parte concernant des questions sur lesquelles la Régie a dû se pencher et qui ont été approuvées de façon provisoire par celle-ci.

Principaux points de la demande:

Service amélioré d'appels régionaux

Le Service amélioré d'appels régionaux permet aux abonnés de chaque secteur d'appel régional de faire sans frais des appels interurbains à l'intérieur de leur propre secteur ainsi que dans toutes les circonscriptions voisines situées dans un rayon de 75 milles. Les frais mensuels exigibles pour ce service varient de 0, 50$ à 6,10$ dans le cas des abonnés du service résidentiel et de 0,65$ à 7,95$ dans le cas des abonnés du service d'affaires. Pour ce qui est des services multiligne et Centrex, les frais vont de 0,80$ à 9,75$ et de 0,20$ à 2,55$ respectivement. S'il y a lieu d'apporter des corrections aux groupes tarifaires, les frais supplémentaires appropriés seront ajoutés.

Service interurbain à tarif forfaitaire

Le Service interurbain à tarif forfaitaire est un service facultatif offert aux abonnés des circonscriptions rurales voisines de Winnipeg et de Brandon pour leur permettre de faire un nombre illimité d'appels à Winnipeg ou à Brandon en payant un tarif forfaitaire. Les tarifs mensuels applicables aux circonscriptions voisines de Winnipeg sont de 18,85$ pour le service résidentiel, de 24,50$ pour le service d'affaires, de 30,15$ pour le service multiligne et de 7,95$ pour le service Centrex. Les tarifs mensuels applicables aux circonscriptions voisines de Brandon sont de 6,40$ pour le service résidentiel, de 8,30$ pour le service d'affaires, de 10,25$ pour le service multiligne et de 2,70$ pour le service Centrex. S'il y a lieu d'apporter des corrections aux groupes tarifaires, les frais supplémentaires appropriés seront ajoutés.

À compter du 1er janvier 1992, le tarif facturé à tous les abonnés de la circonscription de Winnipeg qui feront des appels sans frais d'interurbain dans une circonscription voisine augmentera de 0,90$ pour le service résidentiel, de 1,15$ pour le service d'affaires, de 1,45$ pour le service multiligne et de 0,30$ pour le service Centrex. En ce qui concerne les abonnés de la circonscription de Brandon, le tarif augmentera de 1,40$ pour le service résidentiel, de 1,80$ pour le service d'affaires, de 2,25$ pour le service multiligne et de 0,60$ pour le service Centrex.

Réduction des tarifs interurbains applicables aux appels entre les provinces

À compter du 1er octobre 1990, le Société demande que les tarifs en vigueur en 1990 soient réduits en moyenne de 16,2%.

Ordonnances provisoires ex parte

La Société a demandé la confirmation des ordonnances provisoires ex parte nos 72/89, 101/89, 109/89, 119/89, 126/89, 134/89, 135/89, 136/89, 137/89, 144/89, 145/89, 150/89, 152/89, 154/89, 162/89, 163/89, 164/89, 165/89, et 177/89.

Les parties qui désirent obtenir des renseignements détaillés devraient consulter les demandes de la Société de même que les pièces à l'appui. On peut obtenir des exemplaires de ces documents en communiquant avec la personne suivante:

Monsieur David Werthman
Directeur, Réglementation et affaires gouvernementales
Société de téléphone du Manitoba
Bureau B501-E
489, rue Empress
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3V6
(204) 941-7570 (appels à frais virés acceptés)

On peut également consulter la demande et les pièces à l'appui aux bureaux de la Régie.

Audience: La Régie tiendra une audience publique au sujet de la demande de la Société qui commencera à 9h le 19 décembre 1989 et qui se poursuivra, s'il y a lieu, jusqu'au 21 décembre 1989. Cette audience aura lieu à l'endroit suivant:

Pièce Viscount
Viscount Gort Flag Inn
1670, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)

Réunion Préparatoire: Toute personne, entreprise ou corporation qui désire intervenir au sujet de cette demande et participer à l'interrogatoire des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou présenter des arguments doit assister ou être représentée à la réunion préparatoire qui aura lieu à 10h, le 22 novembre 1989, aux bureaux de la Régie, 2e étage, 280, rue Smith, Winnipeg (Manitoba).

Les parties qui, au cours de l'audience, veulent simplement communiquer leur point de vue à la Régie ou présenter un mémoire n'ont pas à participer à la réunion préparatoire. Elles devraient toutefois informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 12 décembre 1989.

Réunion en région rurale: Le 22 décembre 1989 à 9h, le Régie tiendra une réunion à l'intention des parties qui désirent faire des observations concernant la demande de la Société sans toutefois présenter de preuves. La réunion aura lieu à l'endroit suivant:

Salon 1
Victoria Inn
3550, avenue Victoria ouest
Brandon (Manitoba)

Frais des intervenants: L'ordonnance de la Régie nº 163/87 du 12 novembre 1987 indique, entre autres, la marche à suivre en cas d'intervention, traite du remboursement éventuel des frais des intervenants et des formalités dans ce domaine. Les parties qui prévoient présenter une demande de remboursement des frais devraient consulter cette ordonnance.

Fait le 3 novembre 1989.

G. O. Barron
Secrétaire de la Régie
des services publics

Il existe une rampe d'accès pour les fauteuils roulants.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba



Nécrologie

WILLIAM (BILL) MARIE DACQUAY

C'est avec une profonde tristesse que la famille de William Dacquay annonce sa mort subite à l'Hôpital général de Saint-Boniface le matin du mercredi 8 novembre 1989.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Jeanne; son fils Hubert (Bert) et épouse Louise; sa fille Claudette Haufek et époux Neil; ses petits-enfants : Dan Dacquay et épouse Colleen, Don Dacquay et fiancée Diane Rempel, Alan et Michelle Haufek; ses arrière-petits-enfants Kyle et Brennon Dacquay; deux frères : le R.P. Marcel Dacquay et Joe Dacquay ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Bill est né à Saint-Claude (Manitoba) le 1er mars 1906 et a été élevé à Notre-Dame-de-Lourdes. Le 6 novembre 1935, il épouse Marie-Jeanne Garnier en la Cathédrale de Saint-Boniface. Ce couple vient de célébrer son 54e anniversaire de mariage.

Il était précédé dans la mort par son père Louis; sa mère Guillaumette; sa belle-mère Françoise; ses frères Louis, George, Pierre et sa sœur Jeanne Badiou.

Il avait détenu le poste de gérant de nombreux hôtels à Jasper, à Ottawa et à Winnipeg, y compris l'hôtel Jasper, l'hôtel Mall, l'hôtel St. Vital, Niakwa Travel Lodge, et le terrain de golf St-Boniface. Bill était bon père de famille et prenait un grand plaisir à rendre visite à ses petits-enfants et à ses arrière-petits-enfants. Il était avide de philatélie et aimait beaucoup trier des timbres pour la mission des Pères Blancs.

Il était membre du Conseil Norwood des Chevaliers de Colomb ainsi que de la paroisse du Précieux-Sang.

Un merci particulier aux médecins et au personnel infirmier du 5 ECU de l'hôpital de Saint-Boniface pour leur dévouement et les bontés accordés à Papa pendant son long séjour là.

Les prières ont été récitées à 19 h 30 le jeudi 9 novembre 1989 à la chapelle funéraire Coutu.

La messe de la Résurrection, précédée du visionnement, a été célébrée à 11 h le vendredi 10 novembre 1989 en l'église du Précieux-Sang. Le R.P. Gilbert Gariépy officiait. L'inhumation suivait au cimetière de Saint-Boniface.

Les porteurs étaient ses trois petits-fils : Dan et Don Dacquay, et Alan Haufec ainsi que trois neveux : Bob Ronyk, Norbert Dacquay et Marcel Badiou.

Le dons peuvent être faits en sa mémoire à l'œuvre de charité de votre choix.

La direction des funérailles avait été confiée au salon funéraire P. Coutu et Cie.

À vendre

PAR SOUMISSION - E 1/2 du SW 1/4 35-2-5 E.P.M. 80 acres de terrain boisé, situé sur le P.T.H. nº 59 à un mille au sud du village de Roseau River. La propriété comprend une maison d'une chambre à coucher et sept bâtiments. Endroit fantastique pour la chasse. Une aubaine pour la bonne personne.

Les soumissions devront être déposées à la Caisse populaire de St-Malo d'ici le 10 décembre 1989 au 347-5533.

La plus haute ou n'importe quelle soumission pas nécessairement acceptée.

Nécrologies

SOEUR IRÈNE BONIN

Née à St-Norbert, fille d'Oscar Bonin et Joséphine Lord, le 12 septembre 1906, notre chère Soeur Irène (Sr Gabrielle Madeleine) est décédée, tôt le matin du 12 novembre 1989, à l'hôpital de St-Boniface, foudroyée d'hémorragie cérébrale la soirée précédente.

La chère Soeur laisse dans le deuil 2 soeurs: Louise Pineau (Pierre) et Cécile Bilodeau; 1 neveu et 7 nièces, ayant été précédée par ses parents et son frère aîné, Marius, des Pères Blancs d'Afrique.

Religieuse Fille de la Croix depuis 1926, dès 1927, après son École normale, Sr Gabrielle Madeleine débutait dans l'enseignement et tint bon plus de 40 ans dont 33 en Saskatchewan: 28 à Willow Bunch, 4 à Laflèche et 1 à Bellegard.

Tous les inspecteurs, même ceux plutôt hostiles aux écoles confessionnelles, furent unanimes à qualifier son enseignement «d'extraordinairement rationnel dans une atmosphère exceptionnellement disciplinée». Nous qui étions au courant de la surdité progressive de la chère Soeur et savions son habileté à lire les lèvres de tous ne pouvions qu'être ravies d'une telle appréciation.

Bonne institutrice elle a excellé aussi comme catéchète et une élève de Willow Bunch disait que «la demi-heure quotidienne de catéchisme lui valait sinon plus du moins autant que le sermon dominical».

Retirée du poste d'institutrice en 1968 elle a été tour à tour économe, aide-communautaire en diverses maisons de l'institut. Depuis 1976 elle était archiviste provinciale tout en visitant les personnes âgées tant à St-Adolphe 8 ans, à St-Norbert 3 ans, et depuis février dernier à Saint-Claude.

Sr Irène Bonin a laissé partout et à tous le souvenir d'une présence, celle du Christ à qui elle a jusqu'au bout été fidèle, Le servant, selon le charisme de nos fondateurs, dans ses élèves, leur famille, les malades ou vieillards visités.

En offrant à ses 2 soeurs, à son neveu et à ses nièces leurs condoléances, ses soeurs religieuses remercient les amis, les prêtres l'abbé Peeters, célébrant, ainsi que les curés de Fannystelle et de St-Claude, qui par leur présence et leur prière ont témoigné leur estime pour notre chère Soeur.

Repose en paix et souviens-toi de tes deux familles.

RAOUL BÉLANGER

Paisiblement à l'hôpital de Salaberry de St-Pierre-Jolys, Raoul Bélanger est décédé le 28 octobre à l'âge de 80 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Alice (née Préfontaine), Marcelle et René Poirier d'Otterburne, Arthur et Monique de St-Norbert, Yolande de Belleville (Ont.), Jacqueline et Elmer McClellan d'Edmonton, Léonne et Gilbert Maynard de St-Malo, Elaine et René Robidoux de St-Boniface, Maurice et Cheryl d'Edmonton, Raymond de St-Boniface, ainsi que 21 petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants; il laisse aussi Marguerite Préfontaine et Antoine de St-Pierre-Jolys, Paul Émile et Cécile de Montréal, Marie Paul Sicotte et Paul d'Edmonton.

La messe de Résurrection a été célébrée le 31 octobre 1989 à 15h à St-Pierre-Jolys par l'abbé Louis Laurencelle assisté par l'abbé Maurice Deniset-Bernier et l'abbé Pierre Gagné.

La famille désire remercier le médecin et le personnel infirmier de l'hôpital de Salaberry pour les bons soins et tous ceux qui ont assisté à la messe et tous ceux qui ont offert leur sympathie.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Loewen de St-Pierre-Jolys, 1-326-1351.

EMPLOIS

Chimiste de Recherches

Il y a un poste disponible de chimiste de recherches dont les tâches seront de modéliser les processus chimiques et d'effectuer des recherches associées sur la chimie et sur la migration des radionuclides et autres éléments toxiques dans la géosphère et biosphère.

Le/la candidat(e) choisi(e) devra être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en chimie théorique et expérimentale et démontrer une aptitude aux recherches dans les disciplines citées ci-dessus ou associées.

Ce poste demande que le chercheur/la chercheuse ait une solide connaissance de la modélisation des processus physico-chimiques complexes, qu'il/elle puisse communiquer et collaborer fructueusement avec une équipe existant déjà et composée de chimistes de recherches et modéliseurs d'évaluation de l'environnement. De bonnes aptitudes de communication verbale et par écrit sont essentielles. L'aisance à s'exprimer en anglais est essentielle.

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell emploie à peu près 1 000 personnes et est situé à Pinawa, belle ville offrant logement et divertissement, située en bordure de la Rivière Winnipeg, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux.

"L'EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées.

Les personnes des deux sexes que ce poste intéresse sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discretion garantie) et rappelant le N° de dossier **WNRE-1995,** avec:

Mr. E.A. McDonald
Agent du personnel
Énergie atomique du Canada limitée
Établissement de Recherches
Nucléaires de Whiteshell
PINAWA (Manitoba) R0E 1L0

Mr. E.A. McDonald
Personnel Officer
Atomic Energy of Canada Ltd.
Whiteshell Nuclear Research Establishment
PINAWA, Manitoba R0E 1L0

"L'ERNW est un lieu de travail où on ne peut pas fumer."



Énergie atomique du Canada limitée — Atomic Energy of Canada Limited

Le Croissant

recherche

vendeuse ou vendeur

Bilingue de préférence.
Permis de conduire.

Se présenter au:

268, av. Taché
Le Croissant Bakery

La Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche

d'un professeur bilingue

à temps plein (anglais et français) pour enseigner les arts domestiques à l'institut collégial Vincent Massey. Le poste débutera le 8 janvier 1990.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont
Député directeur général adjoint
Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6
(204) 453-4608

Le Cercle Molière



est à la recherche d'un(e)

secrétaire

Qualités requises

- doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits
- doit avoir le sens de l'organisation
- doit avoir de l'initiative personnelle dans son travail
- doit avoir une connaissance de l'ordinateur Mac Plus

Salaire: à négocier

Entrée en fonctions: novembre 1989

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre leur curriculum vitae au Cercle Molière **le plus tôt possible.**

Personne contacte:

Jean-Paul Guénette
Administrateur
Le Cercle Molière
C.P. 1
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
233-8053

Manitoba

Auxiliaire de la justice

Le titulaire fixe le montant des amendes imposées en cas d'infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité aux termes du Code criminel, des lois provinciales et des arrêtés municipaux de la ville de Winnipeg. Il reçoit les dénonciations et émet les sommations et les mandats. Il entend les demandes de libération sous caution presentees au nom des appelants sous garde et fait remettre ces derniers en liberté après avoir vérifié les cautions. Il reçoit les dénonciations de détermine la procédure à suivre conformément à la Loi sur la santé mentale. Il reçoit les renseignements et étudie les demandes de delivrance de mandats de perquisition emis en vertu des lois appropriees. Il prepare les documents prescrits par les dispositions legislatives régissant les armes à feu et fait passer les entrevues aux plaignants, dans les cas de litiges entre particuliers, afin d'engager des poursuites et d'emettre les actes de procédure requis. Il peut être appelé a travailler par roulement

Le candidat doit remplir les conditions exigees par la loi pour être nommé auxiliaire de la justice et assumer les fonctions de sa charge. Il lui serait avantageux de posseder un diplôme reconnu de droit. Doit avoir travaille dans un tribunal pendant plusieurs annees; doit connaitre, ou du moins pouvoir comprendre, la procedure concernant les ordonnances de la Cour, doit avoir montre qu'il peut bien travailler sous pression; doit pouvoir travailler de façon autonome et savoir user de discretion; doit savoir dactylographier. On tiendra compte, au moment de la selection, des membres de groupes visés par le Programme d'action positive et des candidats pouvant communiquer dans les deux langues officielles

Salaire: 27 140$ à 34 629$ par année
Concours N°: 2993
Date Limite: le 11 decembre, 1989
Adresser demande écrite à:
Ministère de la Justice,
Service des ressources humaines,
405, av. Broadway, 9e étage,
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Directeur, Droit de la famille (conseiller juridique principal 2)

Le titulaire traitera avec le grand public, les groupes et les particuliers qui le consulteront au sujet du droit de la famille Relevant du sous-procureur général adjoint (Justice), il remplit les fonctions suivantes : supervision du personnel, consultations juridiques en matière de droit de la famille, élaboration de la politique et des budgets des programmes concernant le droit de la famille, établissement des priorités de la Direction, de concert avec les hauts fonctionnaires

Le titulaire doit être autorisé à exercer le droit au Manitoba et compter au moins cinq ans d'expérience. Il devrait de plus bien comprendre la nature du travail en droit, avoir des connaissances générales dans le domaine de la gestion, de l'administration publique et de l'établissement de lignes directrices permettant l'application de loi et être capable de travailler efficacement avec diverses personnes et organisations. Il est important que le titulaire ait des qualités de chef, le sens de l'organisation et de la facilité à communiquer. Le fait de pouvoir travailler dans les deux langues officielles constitute un atout. On tiendra compte du Programme d'action positive au moment de la selection des candidats

Salaire: Jusqu'à concurrence de 66 271$ - 73 704$ par année, selon les titres et qualités.
Concours N°: 2994
Date Limite: le 30 novembre, 1989
Adresser demande écrite à:
Service du personnel
Commission de la fonction publique du Manitoba
155, rue Carlton, bureau 935
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

Enquêteur

Le titulaire se penche sur les méthodes d'administration des ministères et organismes du gouvernement en enquêtant au sujet de plaintes ou à la demande de l'Ombudsman. Etudie et évalue ces méthodes pour s'assurer qu'elles soient conformes aux lois, règlements et lignes directrices. Fait au besoin du travail de relations publiques. Doit avoir plusieurs années d'expérience exigeant des compétences pour mener des enquêtes et faire de la recherche, analyser des rapports et rédiger des rapports détaillés en formulant des recommandations. Pouvoir communiquer efficacement par écrit et verbalement

Préférence sera accordée aux candidats qui ont fait des études postsecondaires mais les demandes des personnes qui ont une formation et une experience equivalentes seront prises en consideration. Doit posseder un véhicule automobile et pouvoir voyager au Manitoba Connaissance de l'anglais et du français constitue un atout. On tiendra compte du Programme d'action positive au moment de la selection du candidat

Salaire: 37 485$ à 47 207$ par année
Concours N°: 2998
Date Limite: le 11 decembre, 1989
Adresser demande écrite au:
Service du personnel
Commission de la fonction publique du Manitoba
155, rue Carlton, bureau 904
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

Planificateur(trice) de Projets/ Analyste en Planification

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell recherche actuellement un(e) planificateur(trice) de projets/analyste en planification. Ce poste relève du chef du service de la planification ou du directeur des projets-clients. Le(la) planificateur(trice) de projets devra assumer les responsabilités suivantes:

- développer les plans techniques pour les projets importants destinés aux clients. Habituellement, ces projets requièrent une bonne collaboration et communication entre divers services, disciplines techniques et établissements;
- élaborer, au besoin, des réseaux par la méthode du chemin critique et identifier les interdépendances, les responsabilités, les points critiques/difficiles, les risques des projets, les solutions possibles et les dates de livraison;
- établir ou coordonner la production des devis, le programme et les échéanciers et des budgets pour les soumissions, si nécessaire;
- analyser les données sur les projets pour y déceler les problèmes ou les possibilités; suggérer des solutions ou des options viables aux directeurs de projets afin de résoudre les problèmes ou d'apporter des améliorations aux délais et coûts de réalisation prévus;
- fournir les résumés/rapports au l'administration;

Les tâches de l'analyste en planification sont d'ordre plus général:

- mettre au point la liaison entre le Programme Principal de Whiteshell Research/Recherche Whiteshell et les autres systèmes mécanographiques;
- assumer la fonction de conseiller principal en planification auprès des clients, c'est-à-dire développer des concepts, stratégies, systèmes et applications de planification.

Les candidats(es) doivent posséder un diplôme en ingénierie ou un baccalauréat spécialisé en sciences. Plusieurs années d'expérience dans un milieu industriel, pour des projets techniques, ainsi qu'une expérience particulière en planification, ordonnancement et systèmes informatiques sont requises

Des aptitudes démontrées à la communication et négociation, à la réalisation d'objectifs sous pression et au respect des délais avec un minimum de supervision, sont préférables. Une bonne connaissance du système Primavera (P3) sera considérée comme un atout. La maîtrise de l'anglais est essentielle

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell emplois à peu près 1000 personnes et est situé à Pinawa au Manitoba, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux

"EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées."

Les personnes des deux sexes que ce poste intéresse sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant le N° de dossier **WNRE-2031,** avec

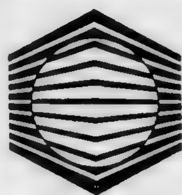
Ann Portman
Agent du personnel
Énergie atomique du Canada limitée
Établissement de Recherches
Nucléaire de Whiteshell
PINAWA (Manitoba) R0E 1C0

Ann Portman
Personnel Officer
Atomic Energy of Canada Ltd.
Whiteshell Nuclear Research Establishment
PINAWA, Manitoba R0E 1L0

L'ERNW est un lieu de travail ou on ne peut pas fumer.



Énergie atomique du Canada limitée — Atomic Energy of Canada Limited



La Caisse populaire de Sainte-Anne

est à la recherche d'un(e)

Gérant de Caisse

pour une période d'un an à partir du 1er janvier 1990.

Fonctions:

- Tout ce qui relève de l'opération d'une caisse de 15 millions.

Qualifications:

- bonne connaissance dans le domaine
- expérience nécessaire

Salaire: à être négocié selon l'expérience et les qualifications.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 15 décembre 1989 à:

La Caisse populaire de Sainte-Anne
a/s Louis Bernardin
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

Technologiste en Géotechnique

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell offre actuellement un poste de technologiste en géotechnique. Le travail se situe dans le cadre d'un programme de recherche sur les sols et les matériaux à béton à employer lors des essais de scellement d'étanchéité d'une enceinte d'évacuation (stockage permanent) et des essais au Laboratoire de Recherches Souterrain.

De l'expérience dans le domaine des essais en laboratoire et sur le terrain pour l'évaluation du ciment, du béton et des sols est souhaitable. Une connaissance des ordinateurs (IBM/Apple), de l'instrumentation géotechnique et de l'équipement d'acquisition de données sera considérée comme un atout.

Un diplôme d'un institut de technologie reconnu (collège d'éducation populaire) en géotechnique est requis. La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

L'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell emploie à peu près 1 000 personnes et est situé à Pinawa au Manitoba, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux.

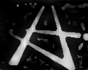
"L'EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées.

Les personnes des deux sexes que ce poste intéresse sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant le N° de dossier **WNRE-1957**, avec:

Mr. E.A. McDonald
Agent du personnel
Énergie atomique du Canada limitée
Établissement de Recherches
Nucléaires de Whiteshell
PINAWA (Manitoba) R0E 1L0

Mr. E.A. McDonald
Personnel Officer
Atomic Energy of Canada Ltd.
Whiteshell Nuclear Research Establishment
PINAWA, Manitoba R0E 1L0

"L'ERNW est un lieu de travail où on ne peut pas fumer."



Énergie atomique du Canada limitée — Atomic Energy of Canada Limited



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISIONS

Décision 89-828. **Armadale Communications Limited,** Winnipeg (Man.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CHZZ-FM Winnipeg (anciennement CKWG-FM) du 1er janvier 1990 au 31 août 1992. REFUSÉ - Proposition de supprimer son engagement de 4 heures et 45 minutes par semaine de musique de catégorie 6 (musique traditionnelle et pour auditoire spécialisé). APPROUVÉ - Réduction du matériel d'enrichissement de 12 heures et 29 minutes à 8 heures par semaine et du nombre de pièces inscrites à sa liste de diffusion hebdomadaire, de 1 200 à 800. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

NOTRE-DAME-DE-LOUDRES

Festival de poésie: 21, 22 et 23 novembre

Le 27e festival de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de La Montagne aura lieu les 21, 22 et 23 novembre à Notre-Dame-de-Lourdes.

Le grand public est invité. Voici les heures: 9h et 13h15 le mardi 21; 9h, 13h15 et 19h30 les mercredi 21 et jeudi 22.

Marie-Lyne Helliwell, une des 7 bénévoles du comité organisateur, précise que plus de 200 élèves de la division participeront à cet événement annuel, partagé à peu près également entre le français et l'anglais.

Les élèves de la maternelle à la 12e (plus un adulte) seront jugés par René Deleurme, ancien directeur général adjoint de la division scolaire de Saint-Vital.

B.B.

Division scolaire de Norwood

L'École Queen Elizabeth (immersion 3 à 9) est à la recherche **d'un(e) auxiliaire au professeur.**

Veuillez fair parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant **le 23 novembre 1989** au:

Directeur
École Queen Elizabeth
363, promenade Enfield
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1C6

Préposé(e) à la facturation

Requis(e) immédiatement.

- Expérience sur standard Mitel et en saisie de données préférée.
- Doit être parfaitement bilingue, français/anglais, pour des tâches éventuelles de commandes.
- Avantages sociaux comprenant assurances collectives.
- Stationnement inclus.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae (en anglais), indiquant le salaire de départ attendu ainsi que l'augmentation requise après 3 mois de travail, à:

Century 21 Apparels Ltd.
375, rue Berry
Winnipeg (Manitoba)
R3H OS2.

Les études canadiennes vous intéressent?

Nous vous proposons le cours

Séminaire en études canadiennes

63.538
le lundi de 16h40 à 19h30
(de janvier à avril 1990).

N.B. Afin de suivre ce cours il faut être admis à un programme. La demande d'admission doit être faite avant le 30 novembre 1989.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Richard Benoit.

Le Collège se réserve le droit d'annuler ce cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Horaire des cours du deuxième cycle en éducation

Le deuxième semestre
(de janvier à avril 1990)

Local		Nom du cours	N° du cours	Heure
1170	***	Le financement scolaire (3)	116.703	mercredi 16h40 à 19h30
1147	**	Psychologie de l'enfance exceptionnelle (suite du 1er semestre)	43.518	mardi 19h à 22h
1170	**	L'enseignement aux enfants aux prises avec des retards sévères de langage (3)	43.533	jeudi 16h40 à 19h30
3006		Méthodes de recherches en éducation (3)	43.709	lundi 16h40 à 19h30
1170	* ***	Principes d'élaboration de curriculum (3)	116.502	mardi 16h40 à 19h30
XXXX	****	Le practicum (suite du 1er semestre)	43.516	mardi 16h40 à 19h30
3117	****	L'éducation familiale I (3)	43.517	lundi 19h à 22h
3006	**	Fonctions et attributions des orthopédagogues (3)	63.540	jeudi 19h à 22h
3117		Théorie et pratique de l'enseignement de la lecture I (élémentaire) (3)	63.568	mercredi 19h à 22h
1170		Séminaire en études canadiennes (3)	63.538	lundi 16h40 à 19h30

* Cours obligatoire pour le programme de prémaîtrise au Collège.
** Ces cours peuvent compter pour l'obtention d'un brevet en éducation spéciale.
*** Ces cours comptent pour l'obtention d'un brevet de directeur/trice.
**** Ces cours comptent pour le counselling.

N.B. Afin de suivre des cours au niveau de la prémaîtrise en éducation, il faut être dmis au programme.

Pour l'hiver 1990, **la demande d'admission doit être faite avant le 30 novembre 1989.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au bureau du deuxième cycle de la Faculté d'Éducation.

Le Collège se réserve le droit d'annuler l'un ou l'autre de ces cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant



Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7 (204) 233-0210
Télécopieur (FAX): (204) 237-3240

La page de BICOLO

Bonjour les amis!

Une autre belle saison se prépare. Même si l'hiver amène quelques ennuis telles que pelleter l'entrée de la maison et s'habiller plus chaudement, il amène aussi des jours heureux. Que j'ai hâte de glisser en traîneau, faire du ski de fond, mais surtout de faire... un bonhomme de neige!!!

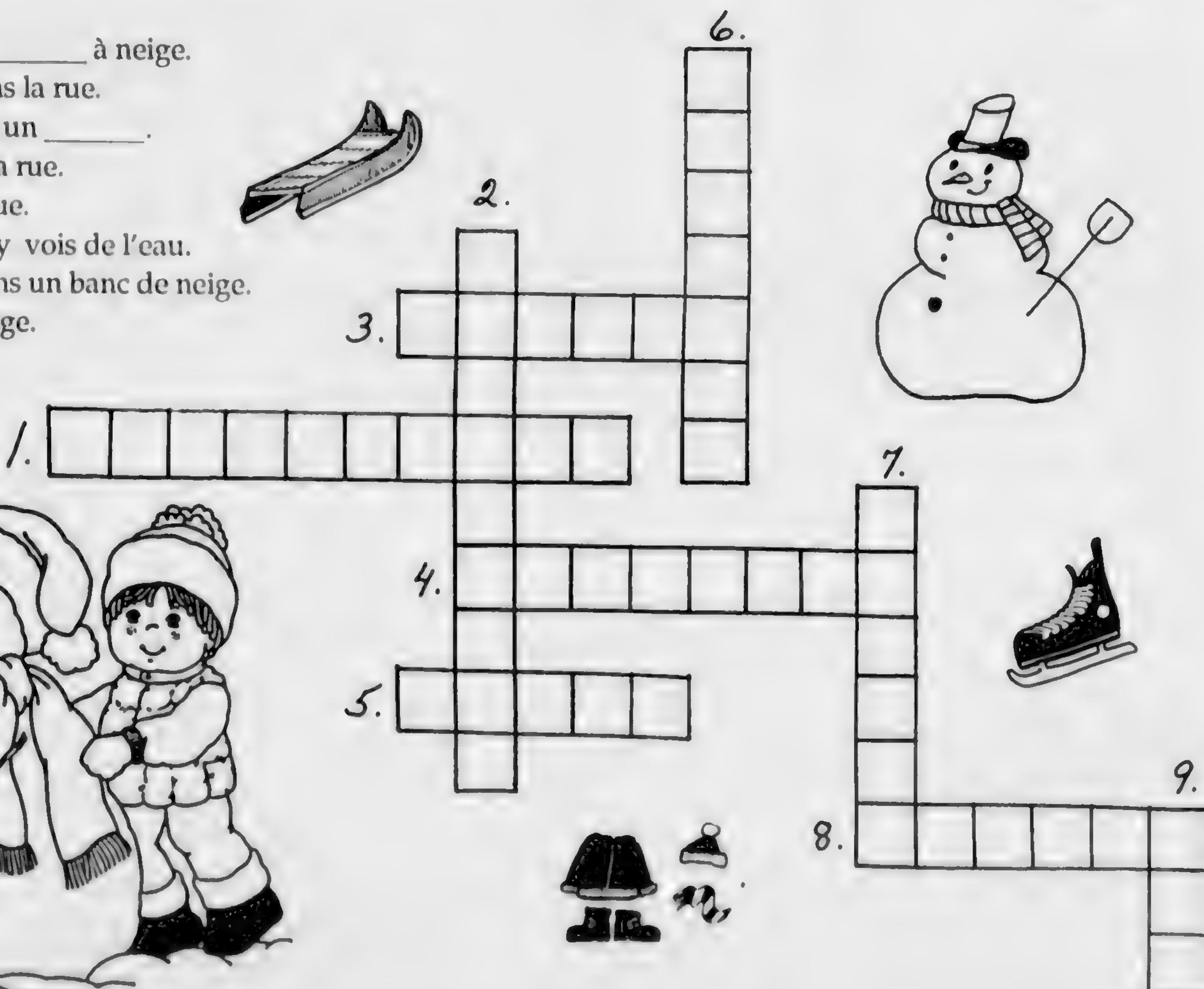
Bicolo



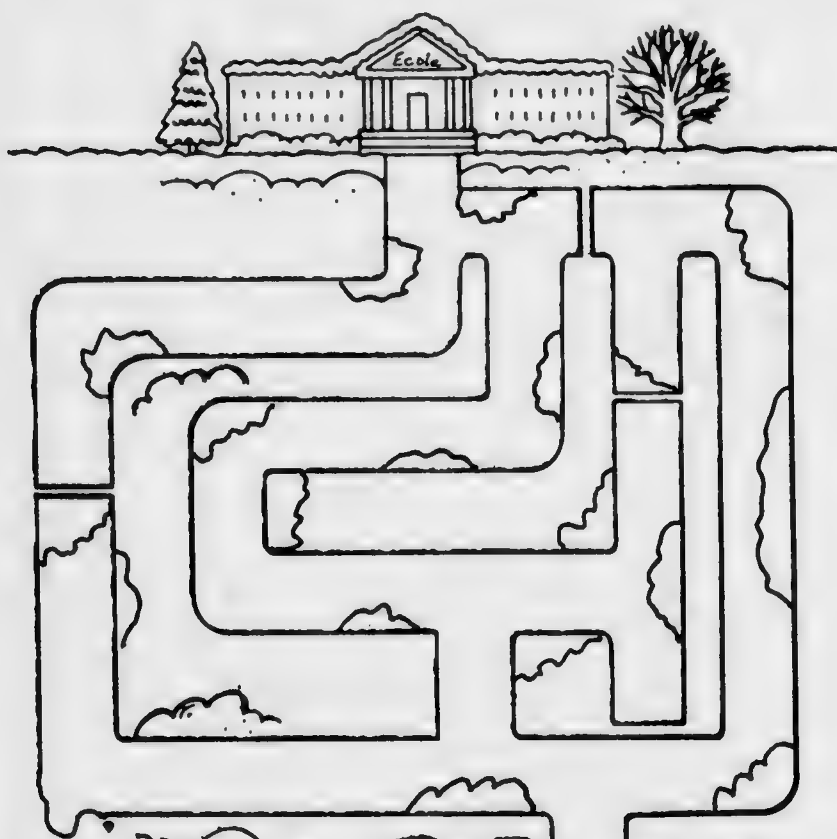
Lorsque tu t'amuses dans la neige, tu ne penses peut-être pas qu'il y a beaucoup de danger. Regarde attentivement cet image. Avec l'aide du mots croisés, éssaie de découvrir les dangers qui se trouvent dans ces jeux. Observe toujours ces règles de sécurité quand tu joues dehors l'hiver!



1. Ne pas marcher proche de la ________ à neige.
2. Ne pas marcher en ________ dans la rue.
3. Ne pas se laisser traîner derrière un _______.
4. Ne pas glisser en _______ dans la rue.
5. Ne pas jeter la _______ dans la rue.
6. Ne pas _______ sur l'étang si tu y vois de l'eau.
7. Ne pas faire un long _______ dans un banc de neige.
8. Ne pas _______ des balles de neige.
9. Ne pas jouer dans la ______.



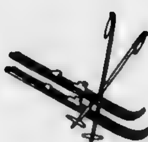






Aide ces gamins à traverser ces bancs de neige afin de se rendre à l'école





Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom:____________________

Adresse:__________________

Code postal: ________ Âge: _____



Colle ce bonhomme de neige sur un carton mince. Découpe-le ainsi que les trous pour les doigts. Passe deux doigts dans les trous et mets ta marionnette en action!

Réponse mots croisés:

1. souffleuse	6. patiner
2. raquettes	7. tunnel
3. camion	8. lancer
4. traineau	9. rue
5. neige	

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 18 novembre

5h00 Télé-M **Jem**
5h30 Télé-M **Kwicky Koala**
6h00 Télé-M **G.I. Joe**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **La Belle Vie**
7h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Arnold et Willy**
8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **La croisière s'amuse**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**
9h30 CBWFT **La bande à Piscou**
Télé-M **Les joyeux naufragés**
10h00 CBWFT **Il était une fois... la vie**
Télé-M **Flash Varicelle**
10h30 CBWFT **Le jour du souvenir**
Télé-M **Magazine Montréal**
11h00 Télé-M **Enfin c'est samedi!**
TV-5 **Elaeis ou la langueur retrouvée** (1 de 2)
11h30 CBWFT **La semaine parlementaire**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Capitaine Johnno**
TV-5 **Du côté de chez Fred**
13h00 Télé-M **Ciné Week-end: Ça va cogner**
13h30 TV-5 **Papier glacé**
14h00 CBWFT **L'univers du sport**
TV-5 **Viva:** Le théâtre de l'étrange
15h00 Télé-M **L'aventure**
TV-5 **Télétourisme**
15h30 CBWFT **Génies en herbe:** Le Collège Louis-Riel contre l'école Churchill High
Télé-M **Vidéostar**
TV-5 **Les animaux du monde**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Charivari-jeunes**
TV-5 **Continents francophones:** Oum er R'bia
16h30 Télé-M **Batman**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **L'échiquier fédéral**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Avis de recherche**
TV-5 **Le Canada sur deux roues** (1e de 9)
18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Parcours**
19h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Maple Leafs de Toronto
Télé-M **Ciné-extra : Coeur circuit (Short Circuit)**
19h30 TV-5 **Maillan les bains:** Invitées: Jacqueline Maillan, Vanessa Paradis, Catherine Lara, Françoise Hardy.
21h00 Télé-M **Cascades et cascadeurs**
TV-5 **Le grand échiquier: 30 ans après**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **La politique fédérale**
22h15 CBWFT **Festival Hitchcock: Psychose**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Festival de Brian de Palma: Body Double**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h40 TV-5 **Parcours** (reprise)
0h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
0h40 TV-5 **Maillan les bains** (reprise)
1h00 Télé-M **Avis de recherche**
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**
2h19 Télé-M **Les sports**
2h30 Télé-M **Enfin c'est samedi!**
4h30 Télé-M **Paul et les jumeaux**

Dimanche 19 novembre

5h00 Télé-M **Kissy fur**
5h30 Télé-M **Ma petite pouliche**
6h00 Télé-M **Les transformeurs**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **Punkie**
7h30 CBWFT **Livre ouvert**
Télé-M **Arnold et Willy**
7h45 CBWFT **Colargol**
8h00 CBWFT **Winnie l'ourson**
Télé-M **Question de sport**
8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Sans détour**
9h30 CBWFT **La véritable histoire de Malvira**
Télé-M **Justice pour tous**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **Journal de l'histoire**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Bon dimanche**
TV-5 **Les héros du samedi**
12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Tranche de cake**
13h00 CBWFT **La course Amérique-Afrique**
Télé-M **Ciné week-end: Les dents de la mer II**
TV-5 **Les artisans naïfs suisses**
14h00 CBWFT **Rencontres**
TV-5 **Apostrophes: Comment devient-on romancier?**
14h30 CBWFT **De Mao à Mozart**
15h20 **Nivis**
15h30 Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Océaniques**
15h50 CBWFT **Montréal-danse**
16h00 Télé-M **Alf**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Propos et confidences:** Gérald Pelletier
Télé-M **Batman**
TV-5 **L'école des fans**
17h00 CBWFT **Second regard**
17h00 Télé-M **Ici Montréal**
17h15 TV-5 **Le quart d'heure du procope: le 5 sept. 1792**
17h30 Télé-M **La belle et la bête**
TV-5 **Le divan:** Jean-Loup Dabadie
18h00 CBWFT **Ce Soir dimanche et Téléjournal:** Rétrospective des principaux événements marquants de la scène manitobaine.
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Faut voir ça**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **L'Afrique des femmes**
19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Salut! Jean Lapointe**
TV-5 **Le Grand Gala:** Robert Paquette, Hart-Rouge
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** La superfête Provigo.
Télé-M **Spécial Herbert Léonard**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** Atiskenandahate voyage au pays des morts
Télé-M **7 jours**
TV-5 **Apostrophe: Dites-nous la vérité**
22h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h15 TV-5 **Résistances: Roumanie, le désastre rouge**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h20 CBWFT **Scully rencontre**
22h30 Télé-M **Bon dimanche**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h15 CBWFT **Ciné-club: Le plaisir**
23h30 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
00h00 TV-5 **L'Afrique des femmes**
0h30 Télé-M **Magazine Montréal**
TV-5 **Le Grand Gala**
1h00 Télé-M **7 jours**
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h30 Télé-M **Justice pour tous**
TV-5 **Radio France Internationale**
3h00 Télé-M **Sans détour**
3h30 Télé-M **À communiquer**
4h00 Télé-M **Chacun chez soi**
4h30 Télé-M **En toute amitié**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 20 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Belle et Sébastien**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagino**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Double défi**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Pour y voir claire**
12h10 TV-5 **L'Europe de 1992 et la télédistribution**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Le sourire aux larmes**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 TV-5 **L'Info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Temps présent: Un train peut en casser un autre**
15h00 Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Le petit journal**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 CBWFT **Génies en herbe.** L'école Saint-Joachim contre l'Institut collégial Somerset.
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal contre les Flames de Calgary
TV-5 **L'Info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **7 sur 7**
19h30 CBWFT **Le temps d'une paix**
20h00 CBWFT **Un signe de feu**
TV-5 **Thalassa**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
TV-5 **Chocs**
21h25 CBWFT **Le Point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Actuel**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Ciné-Ouest. Les deux réalités.** Le bilinguisme canadien dans l'Ouest canadien.
22h40 Télé-M **Les sports**
22h50 TV-5 **Journal TF1 (reprise)**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma: L'unique**
TV-5 **L'Info-5 (reprise)**
23h50 TV-5 **7 sur 7 (reprise)**
0h00 Télé-M **Hockey:** rediffusion du match de 18h30.
0h50 TV-5 **Thalassa (reprise)**
1h50 TV-5 **Radio France Internationale**
3h00 Télé-M **Ciné-nuit: L'héritage Corvini**

Mardi 21 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Alice au Pays des Merveilles**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Tam Tam**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagino**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Double défi**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Pour y voir claire**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: S.O.S. amitié**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 TV-5 **L'Info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **7 sur 7 (reprise)**
15h00 Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Babael: Les PC étaient fermés de l'intérieur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Miniquiz**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 CBWFT **Rock Pop et Relax**
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'Info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres en vacances** (2e de 4)
TV-5 **Ushuaia**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
TV-5 **Champs Élysées: Spécial Jean Lefebvre**
20h00 CBWFT **L'héritage**
Télé-M **Le match de la vie**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Ciel, mon mardi!**
21h25 CBWFT **Le Point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Dallas**
22h30 TV-5 **Dossiers carabine**
22h40 Télé-M **Les sports**
22h55 TV-5 **Journal TF1 (reprise)**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma: Opération glace verte**
23h25 TV-5 **L'Info-5 (reprise)**
23h55 TV-5 **Ushuaia (reprise)**
0h00 Télé-M **Chop-Suey (reprise)**
0h25 TV-5 **Champs Élysées(reprise)**
0h30 Télé-M **Épopée rock (reprise)**
1h00 Télé-M **Ad lib (reprise)**
1h55 TV-5 **Radio France Internationale**
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
3h00 Télé-M **Ciné-nuit: Hallucinations (The Comeback)**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'Info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h

Ciné-télé du 18 au 24 novembre 1989

Samedi 18 novembre

12h00 CBWFT Capitaine Johnno. Avec Damien Walters, Rebecca Sykes et Joe Petruzzi. Johnno, 11 ans, est sourd. Il s'enfuit dans une île, laissant croire qu'il est décédé. (austr. 1988)

13h00 Télé-M Ça va cogner (Any Which Way You Can). Comédie de B. Van Horn avec Clint Eastwood, Sondra Locke et William Smith. Les tribulatins d'un brave type qui s'engage dans des combats à poings nus. (amér. 1980)

22h15 CBWFT Psychose (Psycho). Drame policier réalisé par Alfred Hitchcock. Avec Anthony Perkins, Janet Leigh et Vera Miles. Une jeune femme est assassinée dans un motel et son corps est habilement caché. (amér. 1960)

22h30 Télé-M Body Double. Drame policier de Brian de Palma avec Graig Wasson, Gregg Henry et Melanie Griffith. Un acteur au chômage tente de percer le mystère de l'assassinat d'une voisine qu'il épiait depuis quelque temps. (amér. 1984)

Dimanche 19 novembre

13h00 Télé-M Les dents de la mer - II (Jaws 2). Drame de J. Szwarc avec Roy Scheider, Lorraine Gary et Murray Hamilton. Un requin fait des ravages dans les eaux avoisinant une station balnéaire. (amér. 1978)

21h30 CBWFT Atiskenandahate voyage au pays des morts. Documentaire réalisé par Patricia Nestruck. Voyage allégorique au coeur de la culture amérindienne. (canadien)

23h15 CBWFT Le plaisir. Comédie réalisée par Max Ophuls. Avec Claude Dauphin, Gaby Morlay, Madeleine Renaud, Danielle Darrieux et Pierre Brasseur. Trois scetches illustrant divers aspects du plaisir. (fr. 1951)

Lundi 20 novembre

12h30 Télé-M Le sourire aux larmes (Griffin and Phoenix, A Love Story). Drame psychologique de D. Duke avec Peter Falk, Jill Clayburgh et George Chandler. Un homme et une femme menacés d'une mort prochaine cherchent un réconfort dans une liaison désinvolte. (amér. 1976)

22h20 CBWFT Ciné-Ouest. Trois courts métrages canadiens au sujet du bilinguisme dans l'Ouest. Au pays des couchers de soleil; Deux rêves d'une nation; Écoles Canada Schools.

23h20 CBWFT L'unique. Drame de science-fiction réalisé par Jérôme Diamant-Berger. Avec Julia Migenes-Johnson et Sami Frey. Un technicien découvre qu'un producteur veut remplacer une chanteuse rock par un hologramme. (fr. 1985)

3h30 Télé-M L'héritage Corvini. Drame policier de G. Beaumont avec David McCallum, Jane Francis et Terence Alexander. Un agent de sécurtié découvre l'infidélité de son amie à l'occasion d'une exposition d'oeuvres d'art. (brit. 1986)

Mardi 21 novembre

12h30 Télé-M S.O.S. amitié (Hotline). Drame policier de J. Jameson avec Lynda Carter, Granville Van Dusen et Steve Forrest. Un meurtrier maniaque téléphone à une jeune femme qui travaille dans un centre de secours. (amér. 1982)

23h20 CBWFT Opération glace verte (Green Ice). Comédie dramatique réalisée par Ernest Day. Avec Anne Archer, Ryan O'Neal et Omar Sharif. Un ingénieur en électronique se mêlé à un réseau de trafiquants d'émeraudes pour effectuer le cambriolage du siècle. (amér. 1983)

3h00 Télé-M Hallucinations (The Comeback). Drame d'horreur de P. Walker avec Jack Jones, Pamela Stephenson et David Doyle. Logé dans un manoir, un chanteur subit à chaque nuit d'étranges expériences. (brit. 1977)

Mercredi 22 novembre

12h30 Télé-M La croisière maudite (Cruise of Terror). Drame d'horreur de B. Kessler avec Derk Benedict, Frank Converse et John Forsythe. La présence d'un sarcophage égyptien provoque des incidents fâcheux à bord d'un navire de croisière. (amér. 1978)

23h20 CBWFT Avec les compliments de Charlie (Love and Bullets). Drame policier réalisé par Stuart Rosenberg. Avec Charles Bronson, Jill Ireland, Strother Martin et Rod Steiger. Un détective américain se rend en Suisse pour enlever l'amie du chef de la maffia. (brit. 1979)

3h30 Télé-M Jeu d'enfant (Child's Play). Drame fantastique de V. Guest avec Mary Crosby, Nicholas Clay et Debbie Chasen. L'étrange emmurement d'une famille dans sa maison trouve une curieuse explication. (brit. 1984)

Jeudi 23 novembre

12h30 Télé-M Cas de conscience (Guilty Conscience). Drame policier de D. Greene avec Anthony Hopkins, Blythe Danner et Swoosie Hurtz. Un avocat s'efforce de trouver le moyen parfait pour tuer sa femme. (amér. 1985)

23h20 CBWFT Le débutant. Comédie réalisée par Daniel Janneau. Avec Francis Perrin, Christiane Jean, Julien Guiomar, Dominique Lavanant et Jean-Claude Brialy. L'ascension d'un jeune électricien qui devient comédien. (fr. 1986)

3h00 Télé-M Suicide à Wetherby. Drame psychologique de D. Hare avec Vanessa Redgrave, Tim Mcinnerny et Stuart Wilson. Un policier s'interroge sur les motifs qui ont poussé un jeune homme à se suicider alors qu'il rendait visite à une institutrice. (brit. 1985)

Vendredi 24 novembre

12h30 Télé-M Quatre saisons (The Four Seasons). Comédie de moeurs réalisée et interprétée par Alan Alda avec Carol Burnett et Len Cariou. Les rencontres fréquentes de trois couples amis sont perturbées par un divorce. (amér. 1981)

13h30 CBWFT Niagara. Suspense réalisé par Henry Hathaway. Avec Marilyn Monroe, Joseph Cotten, Jean Peters, Casey Adams et Denis O'Dea. Lors d'un voyage aux chutes Niagara, une femme complote, avec son amant, le meurtre de son mari. (amér. 1983)

19h00 CBWFT Le droit de mourir (Right to Die). Drame réalisé par Paul Wendkos. Avec Raquel Welch, Michael Gross, Bonnie Bartlett et Peter Michael Goetz. Une femme, atteinte d'une sclérose amyotrophique, supplie son mari de la laisser mourir. (amér. 1987)

23h20 CBWFT Le feu de Saint-Elme (St. Elmo's Fire). Avec Rob Lowe, Mare Winningham, Emilio Estevez, Andrew McCarthy, Demi Moore, Judd Nelson et Ally Sheely. Les ambitions, les conflits et les déboires sentimentaux d'une demi-douzaine de jeunes, liés d'amitiés depuis leurs années de collège. (amér. 1985)

3h00 Télé-M La disparue de Las Vegas (Stark). Drame policier de R. Holcomb avec Nicholas Surovy, Marilu Henner et Denise Crosby. Un policier de Wichita se rend à Las Vegas pour retrouver sa soeur disparue sans laisser de traces. (amér 1985)

Mercredi 22 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagino**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Double défi**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Pour y voir claire**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: La croisière maudite**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre. Qui c'est ce garçon** (5e de 6)
14h00 TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ushuaia (reprise)**
15h00 Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Parcours**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
15h55 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Chevalier Lumière**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 CBWFT **Carrières: Rossel Marion, G.R.C.; Georgette Dupuis, récréologue.**
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Flyers de Philadelphie
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **Club de l'Europe: l'audiovisuel**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
20h00 TV-5 **Les Francofolies de Montréal: Michel Rivard** (2e de 2)
20h30 CBWFT **Jeux de société**
TV-5 **Téléobjectif: L'Éthiopie, le pays interdit**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Santé visions**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier.**
22h30 TV-5 **Musique classique**
22h40 Télé-M **Les sports**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
23h05 TV-5 **Journal de TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma: Avec les compliments de Charlie**
23h35 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 Télé-M **Hockey** (rediffusion du match de 18h30)
0h05 TV-5 **Club de l'Europe** (reprise)
1h05 TV-5 **Les Francofolies de Montréal (reprise)**
1h35 TV-5 **Téléobjectif (reprise)**
2h35 TV-5 **Radio France internationale**
3h30 Télé-M **Ciné-nuit. Jeu d'enfant (Child's Play)**

Jeudi 23 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao Tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boite à lettre**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Double défi**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Campus**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Cas de conscience**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre. Qui c'est ce garçon** (6e de 6)
14h00 TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Les Brigades du tigre**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Club de l'Europe (reprise)**
15h00 Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Parcours**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Aventures voyages**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Ex Libris.** Inv: Peter Ustinov, Joëlle Miquel, Robert Dantzer.
19h30 CBWFT **La cour en direct**
20h00 CBWFT **Le tour du monde en 80 jours** (5e de 6)
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Avis de recherche: Johnny Hallyday**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Marie... Marie...: Vive les beaux arts** (3e de 6)
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Le grand secret** (5e de 7)
22h30 TV-5 **Histoires naturelles: La chasse à l'arc.**
22h40 Télé-M **Les sports**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
TV-5 **TV-5 Journal de TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma. Le débutant**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 Télé-M **Vision mondiale**
TV-5 **Ex Libris** (reprise de 19h00)
1h00 Télé-M **Ad lib (reprise)**
TV-5 **Avis de recherche** (reprise de 20h00)
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
3h00 Télé-M **Ciné-nuit: Suicide à Wetherby**

Vendredi 24 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Double défi**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Campus**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Quatre saisons**
13h30 CBWFT **Cinéma: Niagara**
14h00 TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Des trains pas comme les autres: Le Canada** (4e de 5)
15h00 Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Parcours**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Livres propos: la Révolution française**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
CBWFT **Récréation**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Rock et Belles Oreilles**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **9 – 1 – 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Cinéma: Le droit de mourir**
Télé-M **Miami Vice**
TV-5 **Temps présent: Hongrie, la révolution tranquille**
20h00 Télé-M **Le dépanneur olympique**
TV-5 **Cinéma, cinémas**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Marie... Marie...** (4e de 6)
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Laser 33-45**
22h30 TV-5 **Cargo de nuit:** A Certain General; Robert Combas.
22h40 Télé-M **Les sports**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
23h05 TV-5 **Journal de TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma. Le feu de Saint-Elme**
23h35 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 Télé-M **Le match de la vie**
0h05 TV-5 **Temps présent** (reprise de 19h00)
1h00 Télé-M **Ad lib (reprise)**
1h05 TV-5 **Cinéma, cinémas** (reprise de 20h00)
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**
3h00 Télé-M **Ciné-nuit: La disparue de Las Vegas**

Le goût de revaloriser la messe de minuit

Il peut paraître un peu étrange de parler de la célébration de Noël à quelque six semaines de l'événement, mais n'est-ce pas en ce jours que s'élaborent les plans et que se prennent les décisions?



Claude BLANCHETTE
prêtre

Cette année, avec la fête qui tombe un lundi, la tentation sera grande dans bien des foyers d'opter pour la solution du «moindre effort».

J'entends déjà les questions qui fuseront de toutes parts. Faut-il aller à la messe dimanche matin si nous y allons dimanche soir, veille de Noël? Cette messe du soir «compte-t-elle» pour le dimanche et pour Noël?

Voilà le parfait exemple d'un dialogue engagé sur la mauvaise piste.

Il me semble que tout baptisé convaincu voudra célébrer le Seigneur, non pas le moins possible, mais cherchera à souligner plusieurs fois son action de grâce avec l'assemblée.

Il choisira donc avec empressement de célébrer en vérité le quatrième dimanche du temps de l'Avent, soit le samedi soir 23 décembre ou le dimanche matin 24 décembre.

Puis, quelques heures plus tard, il reprendra, le coeur en fête, le chemin de son église paroissiale pour s'unir aux siens afin de fêter ce «Fils qui nous est donné».

La fête de Noël, cette mémoire vive du mystère de l'Incarnation, se déploie dans le temps et dans l'espace. L'Église, à travers son histoire, a mis en place des célébrations différentes et complémentaires pour en souligner toute la portée et toute la densité.

Quatre «stations» viennent nous dire toute sa richesse: la messe de la veille en soirée le 24 décembre se fait attente vive et anticipation de la venue du Seigneur; puis la messe de la nuit que la Tradition situe à minuit où l'Église célèbre la Lumière qui fait resplendir cette nuit très sainte; ensuite, la messe de l'aurore au levée du jour, signe en quelque sorte de l'arrivée du Soleil de notre salut; et enfin la messe du jour par laquelle la communauté chrétienne sanctifie ce jour très saint et élève vers Dieu des chants de louange et de gloire.

Depuis quelques années, une tendance marquée se dessine dans notre milieu.

C'est plus «commode»

La messe de la veille est devenue la messe par excellence pour les enfants, et ce qui est, dans la Tradition, «une» messe est devenue par la force des choses plusieurs messes - l'une à 6h, l'autre à 8h, une autre à ??? - car bien des gens qui n'ont pas d'enfants trouvent cela plus pratique.

Celle de la nuit a été devancée sous prétexte que les gens ne veulent plus sortir au milieu de la nuit - ce qui nous vaut cette question plutôt curieuse: à quelle heure la messe de minuit? Et on ne parle presque plus de messes le jour de Noël.

Tout ceci soulève des questions.

Participons-nous aux messes de la veille de Noël par conviction ou parce que c'est plus «commode», que ça dérange moins? Ne pourrions-nous pas songer à avoir une messe à l'intention des familles et des enfants le jour de Noël au matin? N'avons-nous pas le goût de revaloriser la belle tradition de la messe de minuit?

Quelles sont les vraies raisons de mon choix?

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE TAPIS: payez et emportez seulement. Lawnturf, à partir de 2,98$ la verge carrée. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$ la verge carrée. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos Kanga de 12,49$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, tapis, prélarts: économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.
078-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots de 100' x 150', beaux arbres, égouts, eau, gaz. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: 160 acres de terrain, au nord du chemin no 1 à Richer au Manitoba. Endroit fantastique pour la chasse. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.
008-

À VENDRE: Saint-Boniface, en exclusivité, juste à l'extérieur de la ville. Cette belle maison de 2 étages bâtie sur commande sur 2 acres et 1/2 offre des caractéristiques trop nombreuses pour énumérer ici. Acheteurs sérieux seulement. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.
020-

À VENDRE: Saint-Boniface, Condo, 2 1/2 ans, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, climatiseur, balcon. Possession dès que possible. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.
021-

À LOUER: appartements de 1 et 2 chambres, centre ville, services compris, salle récréative, sauna, salle d'exercice, table de pool et cour de squash. Spécial âge d'or. Renseignements: 943-2323.
025-

À LOUER: Saint-Vital, appartements de 1, 2 et 3 chambres, près des magasins et autobus. Spécial âge d'or. Renseignements: 255-2838.
026-

À LOUER: appartements, centre ville, près du Palais législatif, tranquille. 1, 2 chambres. Spécial âge d'or. Renseignements: 944-0344.
027-

À VENDRE: Sur la transcanadienne, station d'essence, avec épicerie, restaurant et appartement de 3 chambres. Récemment renové. Un bel investissement. Appeler Nap à Sherlock Homes au 237-8878 - 24h.
038-

VENTE PRIVÉE: St-Malo, maison de 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage double et beaucoup plus, sur grand lot de rivière de 5.23 acres avec arbres matures. 347-5280.
043-

À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.
044-

J'AI BESOIN de représentants pour vendre des téléphones cellulaires, des machines à facsimiles (FAX) et des micro-ordinateurs. Si vous habitez St-Adolphe, Ste-Anne, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, St-Pierre-Jolys, St-Malo, St-Léon, Lorette ou Iles-des-Chênes, j'ai besoin de votre participation. Pour plus de renseignements, téléphonez à Albert Ritchot dès aujourd'hui au numéro 1-955-3870.
045-

TROUPE THÉÂTRE CUSB recherche objets pour acc. et cost. 233-0210 (268) ou 237-7693.
046-

À LOUER: appartement, rue Dumoulin, près de la rue St-Jean-Baptiste, 2 chambres à coucher. Services compris. 495$ par mois. 237-9148.
047-

À VENDRE: Piano (Redmond) de cinq ans. Exc. état. 1 850$. 233-3651.
045-

ON RECHERCHE: avant Noël. Jeunes hommes et femmes, entre 16 et 24 ans, sortis du système scolaire, qui recherchent une carrière. Le C.C.M. lance un projet d'intégration professionnelle au marché du travail. Pour plus de renseignements contacter Denis Rémillard au bureau: 233-1560, à la maison: 233-5618.
050-

SERVICE DE GÉRANCE pour appartement et condominium. Tenue de livres - comptabilité - assurer l'entretien général. Composez le 237-4255 bureau; 233-3753 domicile.
052-

À LOUER: maison de 2 chambres à coucher avec sous-sol. 450$ plus services. 233-2171 ou 955-1508.
054-

À VENDRE: St-Boniface. Nouvelle sur le marché. Belle maison de 3 chambres à coucher, avec salle à manger. Sous-sol à la grandeur. 2 salles de bain. Située sur un grand lot, près de l'école Taché. Se présente très bien. Appelez Gilbert St-Amant ou Lucien Croteau, 257-9692. NRS Block Bros. Realty.
055-

À VENDRE: maison à St-Boniface, rue Langevin. 2 chambres à coucher, garage. 49 900$ tél.: 233-8792.
056-

VENTE PRIVÉE: 397, place Gaboury, Saint-Boniface. Excellente localité tranquille, à 5 min. du centre ville. Jolie maison bi-level, 1181 pieds carrés par étage. Galerie. Foyer Troubadour. Salle à manger et salon, plancher de bois franc. Étage du bas loué à 431$ - excellent locataire. Cour boisée et privée. Patio. Petit chalet avec grille électrique. Garage simple. 3 places de stationnement. Lot 46' x 120'. Doit être vue pour être appréciée. Raison de vente: déménagement à la campagne. 122 900$. Pas d'agents s.v.p. 233-0999 ou 1-738-2268.
057-

À LOUER: appartement, 1 chambre à coucher, entrée privée, rue Aulneau, en face du Collège, très propre. 295$, tout compris y inclus le stationnement. Libre le 1er décembre. Composez le 233-7652.
058-

CHERCHE FAMILLE chez qui pensionner pour apprendre le français. Je garderais des enfants en étudiant. Appelez Lorraine au 233-0690 avant 16h.
059-

À LOUER: Appartement, rue Des Meurons, 3 chambres à coucher, laveuse et sécheuse incluses. Disponible le 1er décembre. 525$ par mois. Services compris sauf électricité. Appelez au 237-7937 après 17h.
060-

GAGNANTS du prix de la tombola du bazar P. Sang le 29 octobre: 1er prix: Lucienne Choquette; 2e prix: Rita Jeanson; 3e prix: Gilbert Deschambault.
061-

ÊTES-VOUS à la recherche d'une gardienne bilingue pour les enfants ou bébés? Pour plus d'info, composez le 237-9503.
062-

RECHERCHONS COUPLE d'âge moyenne pour concierge d'un petit immeuble à Saint-Boniface. Tél.: 237-9749.
063-

À LOUER: appartement de 3 pièces, poêle et réfrigérateur, usage de la laveuse et sécheuse, pour le 1er décembre. Composez le 233-6530
064-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. Disponible le 1er décembre 345$ par mois, services compris Composez le 233-6091
065-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance**.

QUIZ

Quel est cet animal?



QUESTIONS

1. Quel est cet animal?

2. De quand date la première agence publicitaire?

3. Quelle est la fréquence de la maladie d'Alzheimer chez les plus de 65 ans?

4. Le café affecte-t-il les chances de conception chez la femme?

RECETTES

Muffins aux pacanes et à l'orange



Des muffins chauds... qui peut résister à leur arôme? Et ils sont tellement pratiques: assez nourrissants pour une collation ou un repas léger, aussi faciles à emporter qu'un sandwich, préparés en un tournemain et si agréables sous la dent. Voici une recette que vous voudrez conserver.

Grâce au yougourt, les muffins demeurent moelleux et légèrement humides; ils ont un goût délicieux et ils vous aident à combler vos besoins quotidiens en calcium.

Le yogourt nature est en effet une excellente source de calcium: une portion de 3/4 de tasse en contient 300 mg. Servis avec une marmelade d'oranges, c'est un peu du soleil du sud que vous retrouverez.

Muffins aux pacanes et à l'orange:

2 tasses (500 mL) de farine tout usage
1/3 tasse (75 mL) de sucre
4 c. à thé (20 mL) de poudre à pâte
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
1/4 c. à thé (1 mL) de bicarbonate de soude
2 oeufs
3/4 tasse (175 mL) de yogourt nature
1/4 tasse (50 mL) de jus d'orange concentré surgelé, dégelé
1/4 tasse (50 mL) de beurre, fondu
1 c. à table (15 mL) de zeste d'orange hachées
Sucre
Beurre de marmelade à l'orange

Dans un grand bol, mélanger ensemble la farine, le sucre, la poudre à pâte, le sel et le bicarbonate. Battre les oeufs dans un petit bol; incorporer le yogourt, le concentré de jus d'orange, le beurre et le zeste d'orange. Ajouter en une seule fois aux ingrédients secs; remuer juste assez pour humidifier. Incorporer les noix.

Répartir également la pâte parmi 6 gros moules à muffins ou 12 moyens, graissés. Saupoudrer de sucre. Cuire au four à 400F (200C) 20 min ou jusqu'à cuisson parfaite. Démouler; laisser refroidir sur une grille. Servir avec du **Beurre de marmelade à l'orange.** Donne 6 gros muffins ou 12 moyens.

Beurre de marmelade à l'orange: Défaire en crème 1/2 tasse (125 mL) de beurre, ramolli avec 1/3 tasse (75 mL) de marmelade à l'orange jusqu'à légèreté. Donne env. 1 tasse (250 mL).

RÉPONSES

1. Non, il ne s'agit pas d'un héros de bande dessinée, mais de publicité. Son nom était Mitsou et il a servi de mascotte pour les caisses populaires du Manitoba en 1985, 1986 et 1987.

Mitsou est né très exactement le 11 avril 1985 sous la plume de David McNair, le graphiste de La Liberté: «Les caisses voulaient un animal auquel il était facile de s'identifier et elles ont opté pour l'écureuil».

«Il y a des gens qui prenaient Mitsou pour un ourson ou pour un castor. Disons que Mitsou était un écureuil canadien! J'ai aimé dessiné Mitsou parce qu'il était facile à intégrer dans toutes sortes de situations: peintre, fermier, serveur, vacancier, ou astronaute...».

Pour se souvenir de Mitsou, les habitués des caisses auront eu un indice sur le capot de la navette spatiale dessinée par David McNair: l'ancien logo des caisses populaires créé par l'artiste Réal Bérard et abandonné voilà 3 ans.

2. L'histoire veut que la première agence de publicité a été fondée par un Américain, Volney Palmer, en 1841. Cependant, pour bien placer cette date dans sa perspective historique, il faut souligner que les techniques «modernes» des publicitaires remontent seulement au 20e siècle.

Les experts aiment citer «The Psychology of Advertising», écrit par un certain Dill Scott, qui recommandait l'utilisation des émotions pour vendre des produits.

3. La maladie d'Alzheimer, qui enlève progressivement la mémoire et, dans ses stades ultimes, entraîne une régression au niveau infantile, frappe dur les personnes âgées. Au moins une personne sur 10 de plus de 65 ans peut avoir la maladie.

Et plus on vieillit, plus les chances de tomber victime de la maladie d'Alzheimer augmentent. Une récente étude américaine révèle que la moitié des personnes âgées de plus de 85 ans sont probablement atteintes.

Avec le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes âgées, il est évident qu'on n'a pas fini de parler de cette maladie.

4. Il ne fait aucun doute qu'il existe un lien direct entre l'absorption de café et la faculté de fécondation chez la femme. Après avoir étudier les effets de la caféine sur 104 Américaines en pleine santé, des spécialistes ont tiré la conclusion suivante:

Une femme qui boit ne seraitce qu'une seule tasse de café par jour à moitié moins de chance de tomber enceinte durant un cycle menstruel. Sur un an, cela signifie qu'une femme qui boit du café a 5 fois moins de chances de devenir enceinte qu'une femme qui ne boit pas de café.

Compilé par Bernard BOCQUEL

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté

Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574
Fax: 1-204-422-8378
tél.: 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET *Monuments*
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux

Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS *Lucien Guenette, C.A.*, *Arthur Chaput, C.A.*, *Gilles Chaput, C.A.*, *André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS *Raymond Desrochers, C.A.*, *Maurice Morissette, C.A.*, *Paul Prenovault, C.A.*, *James Doer, C.A.*, *Russell Paradoski, C.A.*, *Richard Senez, C.A.*



BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*



INTERNATIONAL BDO BINDER
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES

RNR TRANS
RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél. 257-4111
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828



Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale · sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

ABONNE-TOI!
LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________________________

Un an (Manitoba) 25$ ❑ hors province 30$ ❑
Deux ans (Manitoba) 45$ ❑ hors province 60$ ❑

Envoyez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

en coulisse

Vol 1, No1

le 24 novembre 1989

Au Lac-des-Bois – tout un succès !

« Any dictionary would be hard pressed to find enough superlatives for Laurette Rouillard's protrayal of Angèle.» Winnipeg Free Press, le 15 octobre 1989

« Réjean Labrie's cottage setting deserved every ooh ! and ahh ! heard as the curtain opened. » Winnipeg Free Press, le 15 octobre 1989



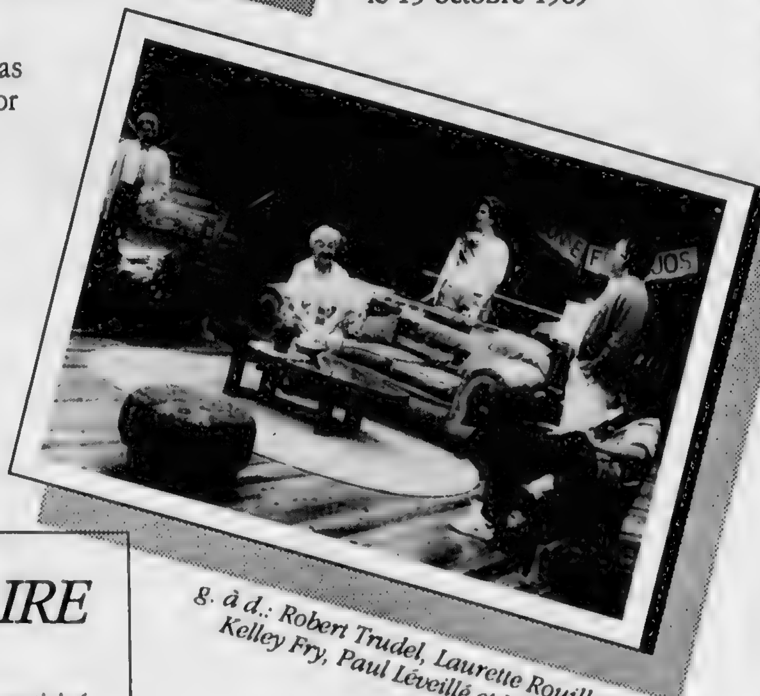
Robert Trudel et Laurette Rouillard



g. à d.: Francis Fontaine, Kelley Fry, et Laurette Rouillard

« Robert Trudel is equally successful in creating a viable interpretation of Jos. The opening night audience was captivated by his sense of humor and comic timing. » Winnipeg Free Press, le 15 octobre 1989

« Au Lac-des-Bois is a fine beginning to another year at the Cercle Molière. » Winnipeg Free Press, le 15 octobre 1989



g. à d.: Robert Trudel, Laurette Rouillard, Kelley Fry, Paul Léveillé et Yvan Roy

Le Sommaire

«Au Lac-des-Bois», une adaptation de Jean-Guy Roy de la traduction d'Albert Millaire et de l'oeuvre de d'Ernest Thompson, «On Golden Pond» présenté par le Cercle Molière le mois dernier fut tout un succès ! Vendue à au delà de 85% de capacité de la salle, cette pièce n'est que la première d'une saison qui promet de plaire à tous.

Les comédiens et comédiennes sont responsables pour un tel succès car se sont eux qui ont dévoué d'innombrables heures en répétition. *Robert Trudel* dans le rôle de Joseph Sayer Jr. et *Laurette Rouillard* dans le rôle d'Angèle Sayer, épouse de Joseph, ont captivé l'auditoire par leur présence et leur talent. Comme d'habitude, *Francis Fontaine,* dans le rôle de Charlie Martin et *Paul Léveillé,* comme Daniel Raymond ont su se dépasser sur scène; et, que dire des deux nouveaux comédiens au Cercle Molière, *Kelley Fry* dans la rôle de Lucille Sawyer Demsky et *Yvan Roy,* dans celui de Dan Raymond. Ces deux nouveaux talents sont un atout précieux pour l'avenir du Cercle Molière.

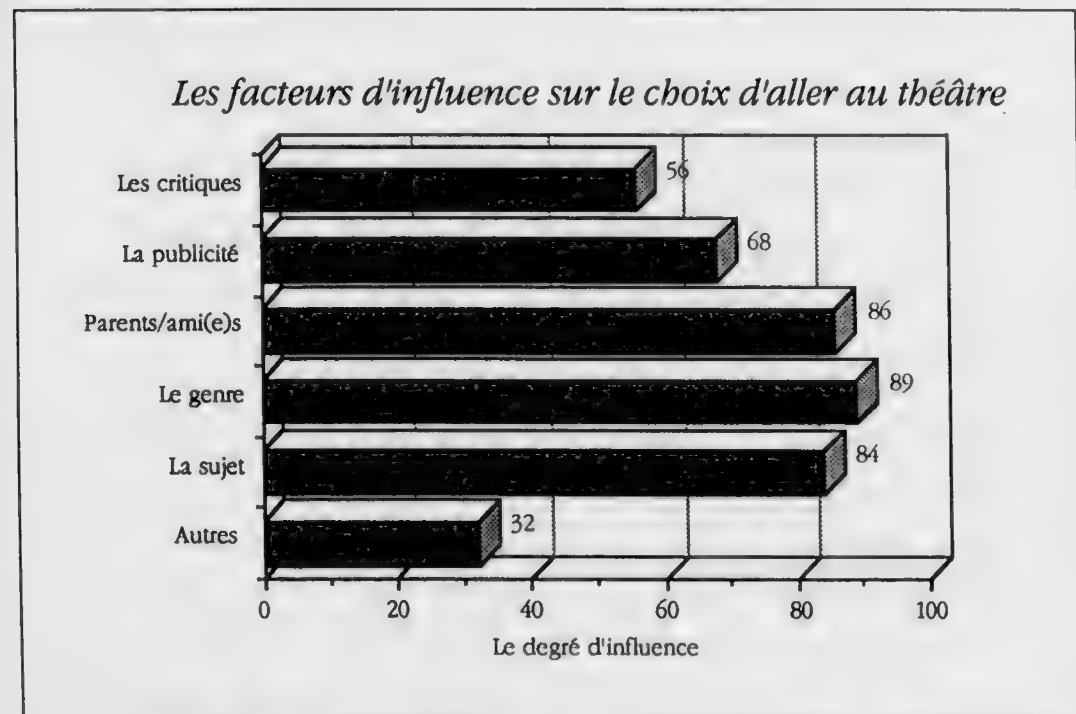
Cette première présentation est aussi grâce à la mise en scène de *Roland Mahé* et de son équipe de production qui réunissait les talents de *Réjean Labrie* (décor), *Joan Murphy* (costumes), *Sylvia MacLeod* (maquillage), *Raymond Lemieux* (éclairage)..et *Louise Fiset* à la régie.

Le Cercle Molière aimerait aussi souligner la généreuse contribution financière des *Caisses populaires du Manitoba,* la commandite officielle de ce spectacle.

Le Cercle Molière
Un auditoire à captiver

Le printemps dernier, le Cercle Molière a mandaté un expert-conseil d'administrer une étude du marché portant sur les goûts et les intérêts vis-à -vis le théâtre. Le sondage a été mené auprès des gens qui assistent aux spectacles du Cercle Molière soit comme abonnés ou comme spectateurs occasionnels.

Les non-abonnés représentent la majorité des répondants. La raison principale de ne pas s'abonner au Cercle Molière est dû au nombre de conflits d'horaire que les billets de saison occasionnent. Cependant le marché actuel apparait être fidèle à la troupe de théâtre.



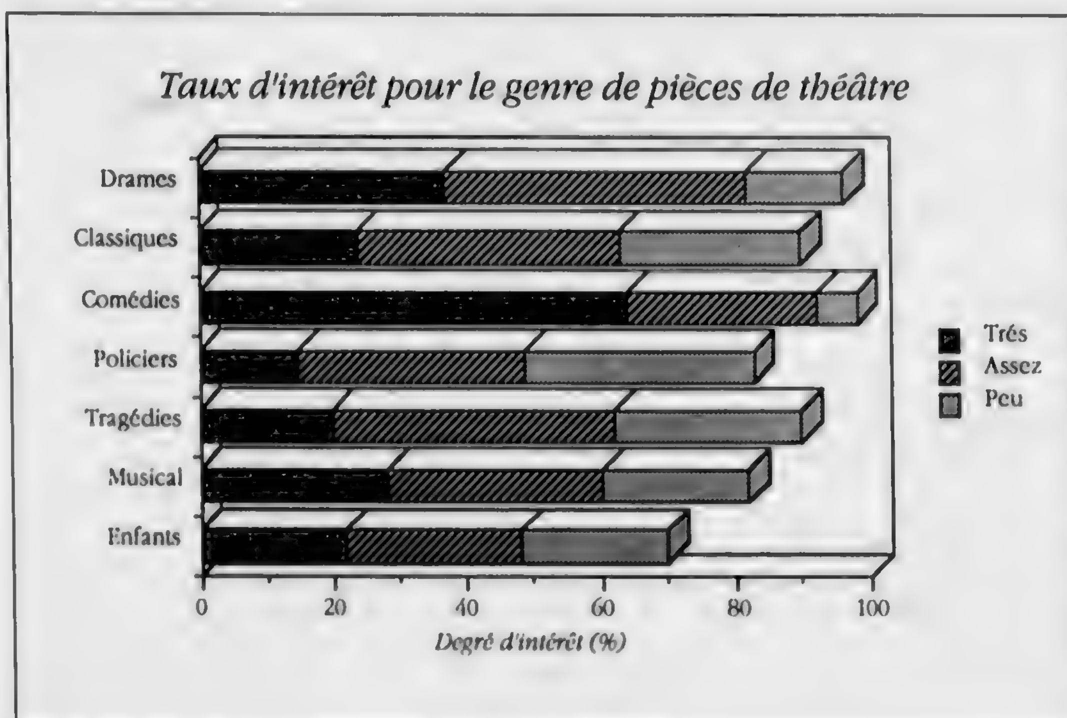
Certains d'entre vous se rappelleront d'avoir répondu à ce sondage.

Le sondage a révélé que la majorité de ceux qui assiste au Cercle Molière habite à Winnipeg. Généralement, ils assistent seulement au Cercle Molière et ils parlent principalement le français à la maison. Ils ont au-delà de 40 ans, leur formation académique est surtout libérale et leur revenu domestique familiale est entre 40.000$ et 60 000$.

En général, ceux qui participent le font parce qu'ils veulent voir du théâtre en français. Une grande partie a connu la troupe par leurs parents et amis et ceux-ci sont encore des facteurs importants dans le choix d'assister ou non à une pièce.

Au-delà de 12% des répondants avaient l'anglais comme langue maternelle, donc environ 6% du marché actuel. Leur assistance aux pièces est motivée par les mêmes facteurs que les francophones. Ils cherchent du théâtre et des pièces provenant d'auteurs canadiens-français ou québecois.

La perception générale est que le Cercle Molière offre une bonne variété dans le genre théâtral. Les critiques s'adressent rarement aux équipes de production et de technique, mais plutôt aux thèmes et aux choix de pièces. Le public du Cercle Molière cherche du théâtre stimulant et divertissant. Il préfère traiter de thèmes qui lui est proche, les prairies, les Franco-manitobains, l'environnement et l'adolescence. Il préfère également des pièces d'origine franco-manitobaine, québecoise ou française. Les traductions et les adaptations de pièces anglaises sont recherchées avec moins d'intérêt.



L'acculturation a eu un effet sur le Cercle Molière, le marché est devenu plus diversifié. Le phénomène de l'assimilation ne peut que s'ajouter aux facteurs d'influences externes sur le Cercle Molière car la population canadienne-française est en décroissance. Le Cercle Molière devra travailler avec le public qui lui est fidèle tout en tentant d'attirer un nouveau public qui se développe du côté des francophiles et des écoles d'immersions.

Il est évident dans une société moderne, que le théâtre comme tant d'autres, est appelé à faire de la mise en marché en appliquant des techniques de vente, de marketing et de promotion pour attirer et plaire à des consommateurs devenus plus sélectifs, aux attentes plus élevées et aux goûts plus diversifiés. Le sondage a permis de présenter et d'expliquer le marché de façon à permettre aux administrateurs de prendre des décisions qui répondront aux attentes de la clientèle.

Cette étude a donc servi à analyser le marché au coeur de la situation linguistique et socio-culturelle; à regarder la situation actuelle du Cercle Molière; à exposer certains constats vis-à-vis du marché. Finalement, une série de démarches et de recommandations a été proposée au Conseil d'administration.

Essentiellement l'étude conclue que le Cercle Molière a un public qui lui est fidèle, ainsi qu'un public naissant parmi les francophiles. Il devra concentrer ses efforts parmi ce groupe socio-linguistique et la communauté qu'il dessert. L'avenir du Cercle Molière s'annonce prometteur et rassurant.

La troupe pour enfants il y a tout pour gâter la famille!

Le théatre de la Seizieme de Vancouver en tournée dans les écoles du Manitoba !

Le théâtre de la Seizième, en provenance de Vancouver, de concert avec le Cercle Molière, présente «Le Vol du Soleil». Cette pièce un texte original de Tony Montague, basée sur une légende amérindienne, sera en tournée manitobaine du 30 octobre au 24 novembre 1989. Les élèves de la Maternelle à la quatrième année dans plus de 30 écoles manitobaines assisteront à ce merveilleux spectacle.

Cette production est un projet d'échange entre le Théâtre de la Seizième et le Cercle Molière en collaboration avec l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada.



The Canada Council Touring Office
Conseil des Arts du Canada Office des tournées

Photos de la production de 1988 de Hubert Pantel. Mise en scène d'Irène Mahé.

Rock en ruine en tournée de l'Ouest canadien !!!

Le spectacle «Rock en ruine» de Jean-Louis Hébert avec la musique originale de Marcel Soulodre est de nouveau en tournée dans l'Ouest canadien en février, mars et avril 1990 et au Manitoba à compter de mai 1990. Avant son départ, des présentations spéciales de ce spectacle auront lieu



Christine Gosselin, Roger Rey, Christian Molgat.

dans la Salle Pauline-Boutal du CCFM les 17, 18, et 19 janvier 1990. Il y a aussi une possibilité d'une représentation pour le public en soirée. «Rock en ruine» s'adresse aux adolescents et est une présentation des Services de paie Comcheq.

Trois jeunes se retouvent dans l'édifice abandonné de Canada Packers pour protester contre l'inaction des gouvernements et des adultes face à l'énorme problème de la pollution. La relation entre les trois adolescents se transforme peu à peu sous la tension quotidienne que leur impose cet internement volontaire.

Le résultat est l'effritement progressif de leurs idéaux. Ces jeunes militants découvrent que le monde n'est pas parfait mais qu'il ne faut pas lâcher. Il faut persévérer malgré les embûches.



The Canada Council Touring Office
Conseil des Arts du Canada Office des tournées

les services de paie comcheq™

"...sujet d'actualité ,présentation dynamique; facile à comprendre...(les étudiants étaient) très impliqués dans l'action du spectacle... Bravo! c'est le meilleur spectacle de production locale que j'ai vu depuis mes 8 années comme prof d'immersion. Félicitation!"
Ecole Royale, 5e et 6e, immersion



"Le spectacle était rempli d'énergie!"
Ecole Jefferson Junior High

"C'était bien, vraiment bien! se sont-ils exclamés en sortant... Le thème leur a beaucoup plu."
Ecole Saint-Claude, 6e année

"...différent, intéressant, bonne présentation, bonnes idées, plein de vie, drôle, bien organisé, bons comédiens..."
Ecole Regent Park, 5e année

"...captait l'attention de l'auditoire ... bien impressionés..."
Ecole Précieux-Sang, 4e année

"J'ai trouvé le spectacle très bien et il y avait un bon message de transmis..."
Ecole Précieux-Sang, 5e année



Les Tremblay 3, Noël en famille

Depuis plusieurs années, la relation entre Raymond et Claire Tremblay s'était détériorée au point où les conjoints avaient songé au divorce. Mais voici qu'après un effort considérable, ils se sont réconciliés. Pour effectuer cette réconciliation, chacun a dû sacrifier des activités afin d'être plus souvent ensemble. Claire passe moins de temps en réunion, ayant laissé tomber des comités, et Raymond a décidé de prendre une retraite anticipée. Voilà Claire et Raymond Tremblay heureux !

Pour marquer cette nouvelle étape de leur relation, Claire a insisté de rassembler tous ses enfants pour un Noël en famille.

Marc, l'enfant prodigue, revient après une absence de dix ans. Il avait quitté la maison après s'être brouillé avec son père pour une question de drogues.

Ayant claqué la porte en adolescent rebel, il revient en adulte responsable.

Yolande, professeure de français à l'université, surprend ses parents en arrivant de Montréal avec Marc. Comment se fait-il qu'elle aie pu se libérer de ses cours ?

Réal, homme d'affaire «pareil comme son père», installé à Vancouver avec sa femme et ses deux filles, se rend à cette réunion à contre coeur. Taciturne, il inquiète sa famille.

Yvon, au grand désespoir de sa mère, décide de passer Noël avec des amis dans les Laurentides.

Frères et soeurs, même s'ils ne se sont pas vu depuis longtemps, reprennent leur chamaillage d'enfant, comme si c'était hier.

Le fait d'avoir les membres de la famille Tremblay, tous d'une personnalité plus forte les unes que les autres, réunis sous un même toit, ne peut que provoquer des explosions.

Ils auront à vivre des moments difficiles. Dans cette atmosphère tendue, les Tremblay arriveront-ils quand même à vivre le vrai esprit de Noël dans la paix, l'amour et la charité ?



Lucille Beaudin-Wiltshire dans la rôle de Claire Tremblay et Jacqueline Hogarth dans la rôle de Louise.



Jean-Louis Hébert joue Raymond Tremblay et André Soulodre celui de François.



RSVP

Le Cercle Molière

RÉSERVATIONS 233-8972



Jean-Louis Hébert et Lucille Beaudin-Wiltshire

En vedettes !

«Les Tremblay 3, Noël en famille», d'Irène Mahé et Claude Dorge, à l'affiche du 1er au 9 décembre (avec relâche le lundi 4), est mis en scène par le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé.

Cette production met en vedette Lucille Beaudin-Wiltshire dans le rôle de Claire Tremblay, et Jean-Louis Hébert dans celui de Raymond, son mari. Le rôle de Réal, l'ainé, est interprété par Vincent Dureault, celui de Yolande par Lillianne Cormier et celui du cadet, Marc, par Roger Rey. Jacqueline Hogarth tient le rôle de Louise, l'amie d'enfance de Claire et André Soulodre celui de François, ami et complice de Claire.

Les décors et costumes sont de Réjean Labrie et Joan Murphy, respectivement. L'éclairage est de Raymond Lemieux. Louise Fiset assure la régie.

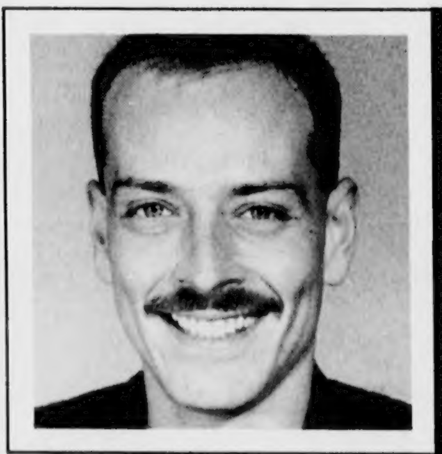
(Photos d'Hubert Pantel Les Tremblay 2)



Jacqueline Hogarth et André Soulodre



Vincent Dureault



Roger Rey



Lilliane Cormier

5 bonnes raisons pour faire un don au Cercle Molière!

1 LES PROGRAMMES JEUNESSES:

Le Cercle Molière est directement responsable pour la formation et le développement de nouveaux talents dans les domaines de la réalisation, de la production, et du jeu. Son Bureau d'animation théâtrale (le BAT) offre une variété d'ateliers et de cours touchant diverses disciplines théâtrales, entre autres: la diction, l'expression corporelle, la confection de costumes, etc. Le BAT s'engage à mettre à la disposition des enfants et des jeunes des moyens de parfaire leurs talents tout en leur fournissant une expérience pratique en théâtre.

2 LE PROGRAMME SCOLAIRE:

Chaque saison, les productions pour enfants initient la jeunesse écolière au théâtre. La popularité de nos tournées annuelles à l'échelle de la province et dans l'Ouest canadien démontre un intérêt croissant pour le théâtre dans le milieu scolaire. Au cours de la saison 1988-89, les 62 représentations du spectacle MAGICIEN AU SECOURS, en tournée dans l'Ouest et dans la capitale canadienne, ont rejoint environs 12 000 écoliers. Cette tournée a inclu 32 représentations au Centre national des Arts à Ottawa.

3 LE CM2

Ces soirées genre café-théâtre permettent aux jeunes de nos ateliers et de nos cours d'évoluer sur scène. Ces productions annuelles de pièces, parfois écrites par des auteurs locaux, encouragent les participants de tenter des expériences et à s'aventurer dans de nouvelles voies théâtrales. Le CM2 comble aussi les besoins d'un public plus averti, qui désire voir un théâtre plus avant-gardiste. Les nouveaux talents dans les productions principales du Cercle Molière proviennent souvent du CM-2.

4 LE FESTIVAL THÉATRE-JEUNESSE

Fêtant son 20e anniversaire, le Festival théâtre-jeunesse offre une autre occasion à la jeunesse estudiantine de se produire sur scène. Les quelques 20 productions scolaires qui proviennent des écoles françaises et d'immersion du Manitoba, regroupent environ 400 jeunes. Pour ces jeunes talents le Festival théâtre-jeunesse est une expérience enrichissante et inoubliable. Ils peuvent, au cours de ces deux jours, se mesurer à leurs paires et recevoir les conseils de professionnels. C'est une immersion théâtrale, un nid de créativité.

5 LE CERCLE MOLIERE

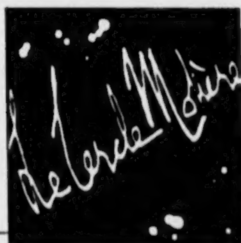
Le Cercle Molière, la plus ancienne troupe de théâtre du Canada, offre depuis 64 saisons consécutives des spectacles divertissants, riches en innovations et d'une qualité très professionnelle. Reconnu par plusieurs comme une troupe qui stimule la créativité, le Cercle Molière encourage les talents locaux et se dit fièrement manitobain. Lors de sa saison de 4 pièces, le Cercle Molière rejoint annuellement 12 000 spectateurs. C'est du théâtre à son meilleur.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Lillian Prud'homme, présidente
Joël Bosc
Vaughan L. Baird
Maurice Auger
Carol Sharp
Paul Léveillé
Phillipe Lavack
André Martin
LE PERSONNEL
Roland Mabé, directeur artistique
Jean-Paul Guénette, administrateur
Richard Dupas, directeur artistique
Irène Mabé, directrice de la troupe pour enfants
Claude Dorge, directeur BAT
Brigitte Bisson, adjointe à l'administration

LE CERCLE MOLIERE REMERCIE LES AGENCES SUIVANTES POUR LEUR APPUI FINANCIER:
Le Conseil des arts du Canada
Le Conseil des arts du Manitoba
Le Secrétariat d'état
La ville de Winnipeg
La Commission du fonds manitobain des jeux aux hasard destinés aux arts
Emploi et Immigration
Francofonds
Fondation Radio Saint-Boniface
L'Office des Tournées

MERCI AUX COMMANDITAIRES DES SPECTACLES ET DU GALA !
Les Caisses populaires du Manitoba
Le Conseil des arts du Maurier
La Compagnie Petrolière Impériale Ltée - ESSO
Les Services de paie Comcheq
La Great-West Compagnie d'assurance-vie
Coca-cola Ltée.
L'Assurance-vie Desjardins
Air Canada



CAMPAGNE DE PRÉLEVEMENT DE FONDS

fondée en 1925

- ❑ Je m'engage à donner _______ $. envers la campagne .
- ❑ J'inclus un chèque de _______ $.
- ❑ J'inclus des chèques postdatés de _______ $.

N.B. Votre nom paraîtra sur la liste tel qu'indiqué ici-bas - à moins d'avis contraire.

- ❑ Patron (1 000 $ +)
- ❑ Parrain (100 $ +)
- ❑ Protecteur (500 $)
- ❑ Membre (50 $)
- ❑ Bienfaiteur (250 $)
- ❑ Ami (25 $)

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

Nom: ____________________
❑ Visa
❑ Master Card #____________________
Adresse: ____________________
Date d'expiration: ____________________
Ville ____________________
Code Postal ____________________
Date: ____________________

SVP faire tout chèque à l'ordre du Cercle Molière, C.P. 1 Saint-Boniface, MB. R2H 3B4

Tout un réseau de services!

Votre caisse populaire tient à coeur les intérêts de la communauté.



Les caisses populaires du Manitoba

Fières de commanditer le Cercle Molière.

Reflet de ses membres!